



PROJETS URBAINS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

UNE SÉLECTION DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT - MARS 2019



MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE

PROJETS URBAINS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

UNE SÉLECTION DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT - MARS 2019

Rayonner, entreprendre, respirer, habiter, transformer... Les projets urbains de la Métropole Européenne de Lille répondent à tous ces enjeux. Cette publication présente une sélection, non exhaustive, d'une soixantaine d'opérations qui illustrent la diversité des montages immobiliers et la mixité des programmes.



Tous ces projets existent grâce à l'engagement de la MEL, en tant que maître d'ouvrage, concédant, propriétaire foncier ou en dialogue avec les acteurs privés essentiels à la réussite de la fabrique urbaine.

Chaque jour, un métropolitain croise une vingtaine de compétences ou utilise un des nombreux services de la Métropole. Les projets urbains permettent de les orchestrer au mieux à l'échelle de quelques hectares.

La ville se renouvelle très lentement. La MEL souhaite accélérer ce temps grâce aux aménagements qui dopent la production de logements, qui offrent du foncier aux entreprises et libèrent aux espaces naturels des fonciers longtemps dégradés par l'industrie.

Cette accélération se concentre notamment cette année sur le Programme national de renouvellement urbain, dont la MEL est le chef de file. Pas moins de neuf projets urbains sont en cours de développement avec l'Agence nationale de renouvellement urbain permettant de transformer durablement les quartiers les plus sensibles du territoire.

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

SOMMAIRE

LA MEL, TERRE DE CONTRASTES

- p.10 TERRE D'ÉCHANGES
- p.11 TERRE D'ENTREPRENEURS
- p.12 TERRE RURALE
- p.13 TERRE DE SOLIDARITÉ
- p.14 TERRE D'ÉTUDIANTS
- p.15 TERRE DE CULTURE
- p.16 TERRE SPORTIVE
- p.17 TERRE DE DESIGN

RAYONNER

- p.20 LILLE | EURALILLE 3000
- p.24 LILLE, HELLEMES | FIVES CAIL
- p.28 LILLE | METROPOLITAN SQUARE
- p.30 LILLE | PALAIS DE JUSTICE
- p.32 LILLE | SAINT-SAUVEUR
- p.36 LILLE, LOMME | RIVES DE LA HAUTE DEÛLE
- p.40 ROUBAIX, TOURCOING, WATTRELOS | L'UNION
- p.44 VILLENEUVE D'ASCQ | GRAND ANGLE
- p.48 ROUBAIX | CAMPUS GARE
- p.52 HELLEMES, LESQUIN, LEZENNES, RONCHIN, VILLENEUVE D'ASCQ | BOULEVARDS DE LEZENNES ET DE TOURNAI
- p.54 LA MADELEINE, SAINT-ANDRÉ, MARQUETTE | BORDS DE DEÛLE
- p.56 LILLE | D'EURALILLE À LA DEÛLE
- p.58 CAPINGHEM, LOMME | ARC CAPINGHEM LOMME

ENTREPRENDRE

- p.62 ARMENTIÈRES | EURALOISIRS
- p.64 LOMME, CAPINGHEM, ENNETIÈRES-EN-WEPPE, ENGLOS-SEQUEDIN | EURALIMENTAIRE
- p.66 LOOS | EURASANTÉ
- p.70 ROUBAIX, WATTRELOS | LA LAINIÈRE
- p.74 SECLIN, TEMPLEMARS, VENDEVILLE, LESQUIN | LIL'AÉROPARC
- p.76 ROUBAIX | BLANCHEMAILLE
- p.78 VILLENEUVE D'ASCQ, SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS | HAUTE BORNE
- p.82 HERLIES | HERLIES
- p.82 ERQUINGHEM-LYS | FORT MAHIEU
- p.82 RONCQ | PIERRE-MAUROY
- p.83 LA BASSÉE | NOUVEAU MONDE
- p.84 REDYNAMISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS

RESPIRER

- p.88 VOIE VERTE ET PARC DU FERRAIN
- p.90 LES PÉRISEAUX
- p.92 BRANCHE DE CROIX
- p.94 PARC TRANSFRONTALIER « LEIEVALLEI »

HABITER

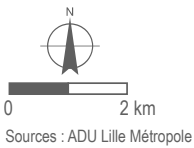
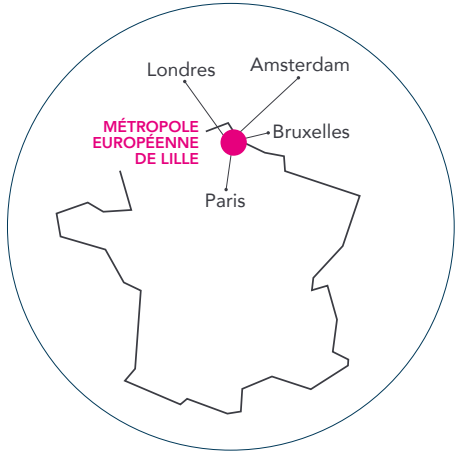
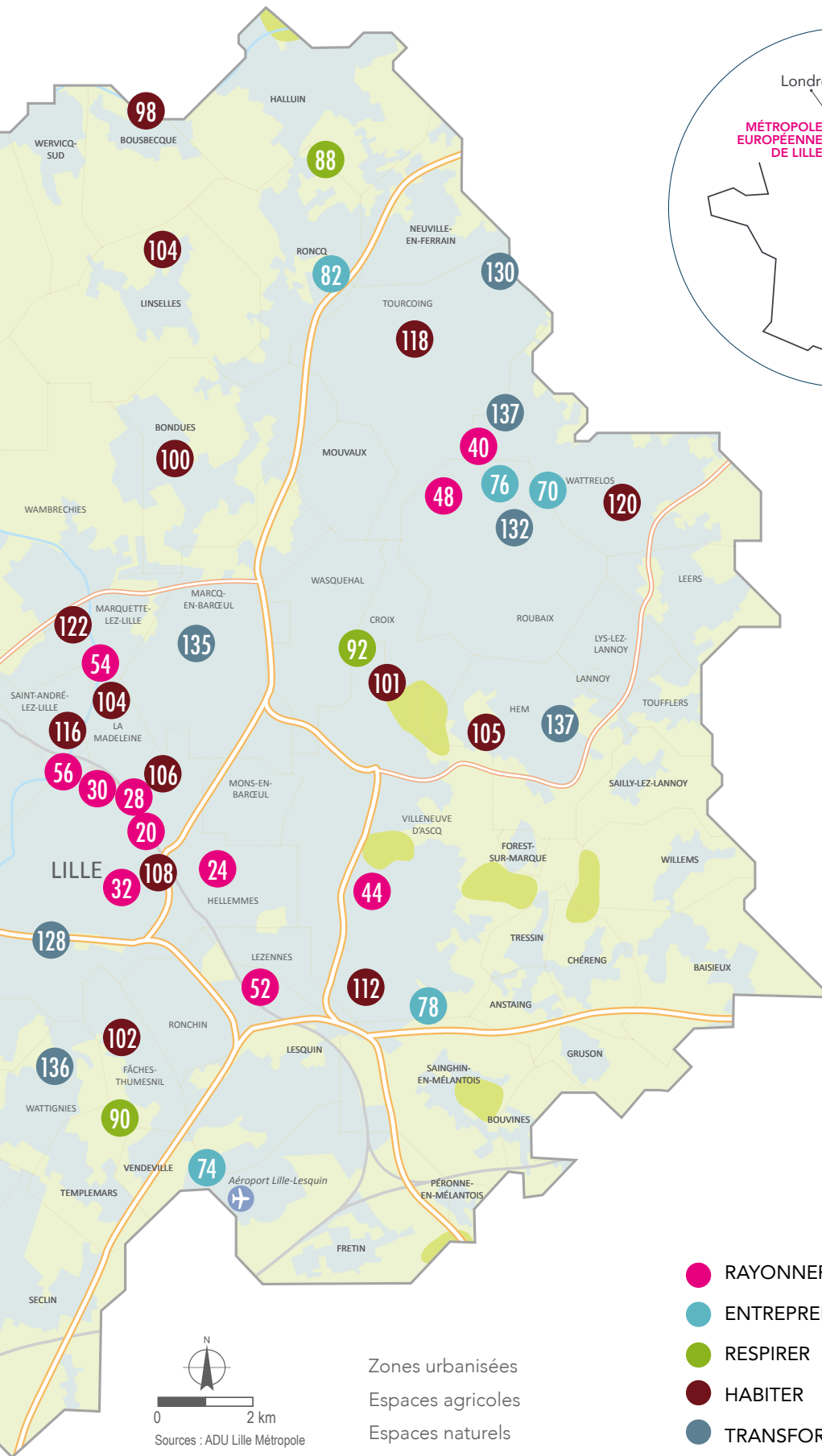
- p.98 ARMENTIÈRES | DELOBELLE
- p.98 BOUSBECQUE | LE SITE DU CHÂTEAU
- p.98 COMINES | LE JARDIN DE LA BUTTE
- p.99 ARMENTIÈRES, HOULINES | FRANGES INDUSTRIELLES
- p.100 BONDUES | CŒUR DE BOURG
- p.101 CROIX, VILLENEUVE D'ASCO | LA MAILLERIE
- p.102 FACHES-THUMESNIL | JAPPE-GESLOT
- p.104 LA MADELEINE | QUARTIER PARDOËN
- p.104 PÉRENCHIES | SITE DE L'HORLOGE
- p.104 LINSELLES | PEAUDOUCÉ
- p.105 HEM | TRIBONNERIE
- p.106 LILLE | PÉPINIÈRE SAINT-AURICE
- p.108 LILLE | PORTE DE VALENCIENNES
- p.112 LOMME | MITTERIE
- p.112 LOOS | CLÉMENCEAU
- p.112 VILLENEUVE D'ASCO | PONT DE BOIS
- p.113 LOMME | MULTILOM
- p.114 QUESNOY-SUR-DEÛLE | ANGE GARDIEN
- p.116 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE | PORTES DE L'ABBAYE
- p.118 TOURCOING | QUADRILATÈRE DES PISCINES
- p.120 WATTRELOS | QUARTIER DE L'HIPPODROME
- p.122 MARQUETTE-LEZ-LILLE | GRANDS MOULINS
- p.124 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE | CESSIONS FONCIÈRES

TRANSFORMER

- p.128 LILLE | CONCORDE
- p.130 TOURCOING | LA BOURGOGNE
- p.132 ROUBAIX | ALMA, ÉPEULE, SECTEUR EST
- p.134 LOOS | OLIVEAUX
- p.135 MONS | NOUVEAU MONS
- p.136 LILLE | AVIATEUR
- p.136 WATTIGNIES | BLANC RIEZ
- p.137 HEM | LIONDERIE
- p.137 WATTRELOS | LES VILLAS

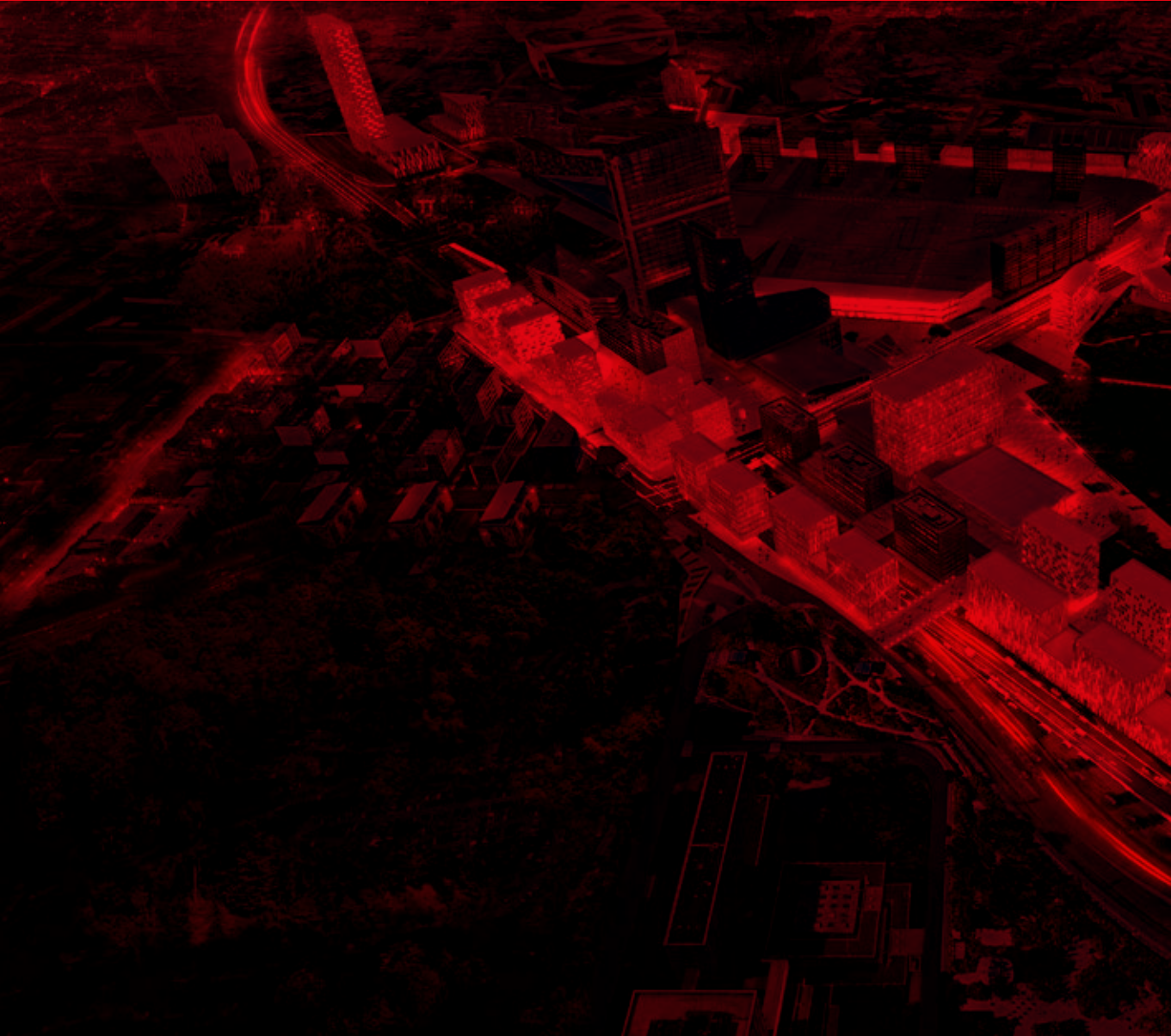
LOCALISATION DES 60 PROJETS D'AMÉNAGEMENT





Zones urbanisées
Espaces agricoles
Espaces naturels

- RAYONNER
- ENTREPRENDRE
- RESPIRER
- HABITER
- TRANSFORMER



LA MEL, TERRE DE CONTRASTES

À moitié urbaine, à moitié rurale, et donc mi minérale et mi agricole, la MEL offre un panorama patrimonial, naturel, culturel, sociologique et économique très diversifié. Métropole la plus peuplée de France, c'est un territoire rassemblant 90 communes sur une superficie d'environ 650 km², où se côtoient au quotidien près de 1,2 million d'habitants à l'identité forte, celle des gens du Nord. La MEL, à travers ses politiques publiques et ses investissements importants, développe les offres de transport et de mobilité, de logements et d'aménagement d'espace public de qualité, de culture et de sport pour tous. Et, pour favoriser l'emploi, elle travaille fortement sur le développement économique. En 2020, elle sera Capitale Mondiale du Design, ce qui accélèrera encore l'attractivité du territoire.



TERRE D'ÉCHANGES

Située au cœur des grandes capitales européennes, la MEL est facilement accessible en voiture, grâce à son nœud autoroutier, mais aussi en train ou en avion : 80 millions de personnes vivent à moins de deux heures de transport de la Métropole. Sa situation géographique est donc un atout majeur pour ses échanges avec l'Europe. Avec sa stratégie de développement touristique adoptée en 2017, elle entend encore renforcer son attractivité au-delà de ses frontières. Elle gère par ailleurs, sur son territoire, 3500 km de voirie, qu'elle conçoit, entretient, rénove et sécurise au quotidien pour faciliter les déplacements. Elle promeut notamment la multimodalité qui dessine la mobilité de demain. Le réseau de routes, de pistes cyclables, d'itinéraires piétons et d'ouvrages d'art contribuent à compléter les services de transports métropolitains également de sa responsabilité : lignes de tramway, de bus, de métro et un service de vélos en libre-service. L'ambition est aussi de faciliter et d'accélérer les projets des entreprises : ici, la bonne santé d'un site d'excellence déclenche de nouveaux aménagements ; là, la MEL accompagne la rénovation d'une zone requalifiée. En maillant le territoire, en fluidifiant les flux, elle agit au quotidien. Elle soutient et renforce le dynamisme des projets de développement, enjeux stratégiques pour l'innovation et l'attractivité.





© Vincent Lecigne - MEL

TERRE D'ENTREPRENEURS

Avec la présence de quinze sièges de groupes internationaux sur son territoire, la MEL concentre le plus grand nombre de centres de décisions à vocation mondiale, après Paris. Berceau de célèbres noms de la grande distribution et du commerce, et quatrième région industrielle de France, elle excelle dans l'agroalimentaire et le textile, grâce à de grandes entreprises dont l'histoire s'est construite et continue à se poursuivre dans la métropole. La MEL s'appuie également sur la puissance d'innovation de ses filières ainsi que sur le potentiel de sa recherche et de son offre de formation. Les sept sites métropolitains d'excellence portent le dynamisme des filières économiques prioritaires de la métropole : ils créent des emplois en accueillant start-up et entreprises de pointe et font émerger les acteurs économiques de demain. Ceux-ci contribuent à faire de la métropole une place importante dans les domaines de la santé, des matériaux et des textiles. La MEL, c'est aussi 180 sites économiques, 80 sièges d'entreprises de plus de 500 salariés, 350 entreprises de plus de 200 salariés et quatre ruches d'entreprises qui permettent à de jeunes structures de se développer.



© Alexandre Traisnel - MEL

TERRE RURALE

Malgré une urbanisation importante, la MEL se démarque d'autres métropoles de même envergure par une présence forte de l'agriculture aux portes des villes : piliers de l'économie et de la valorisation de la Métropole, près de 800 exploitations agricoles, qui sont à la fois des aménageurs du territoire et des protecteurs des paysages, mettent en valeur près de 50 % de son territoire. Elles sont créatrices de richesses, font vivre des filières complètes de transformation artisanale et industrielle et génèrent de nombreux emplois ; elles favorisent également le développement d'activités commerciales et de services. En effet, si l'agriculture est confrontée à l'urbanisation depuis très longtemps, elle a néanmoins su tirer parti des opportunités offertes par la ville : un noyau dense de population à nourrir et la proximité de nombreuses entreprises du pôle agroalimentaire, de centrales d'achats pour la grande distribution, du marché d'intérêt national... Bien que certaines dominantes se dégagent par secteurs, l'agriculture de la MEL est caractérisée par une très grande variété de productions : cultures céréalières, cultures industrielles de betteraves et de pommes de terre, de légumes de plein champ, maraîchage, horticulture... L'élevage, quant à lui, permet une bonne représentation des prairies. A noter enfin que 24 % des chefs d'exploitation ou associés sont des femmes.



© Vincent Lecigne - MEL



© Alexandre Traisnel - MEL

TERRE DE SOLIDARITÉ

En concentrant sur un territoire une offre riche d'habitat social, d'emplois et de transports, la MEL est une terre solidaire par essence. La production de logements sociaux est largement soutenue : avec l'aide des bailleurs, plus de 2000 ménages par an trouvent un logement social neuf pour s'abriter. Ceux qui veulent acquérir peuvent également compter sur l'appui de la MEL et de sa production de logements en accession maîtrisée.

Depuis longtemps, la MEL travaille au renouvellement urbain de ses quartiers les plus défavorisés. Depuis 2014, elle est pilote du Contrat de Ville et coordonne l'action de tous les acteurs au service des habitants de ces quartiers. La MEL déploie par ailleurs divers dispositifs, comme la tarification sociale des transports, le fonds d'aide aux jeunes, ou d'autres liés à l'habitat, notamment le fonds de solidarité logement, qui permet d'allouer des aides financières aux ménages, pour payer une caution ou régler une facture impayée de loyer ou d'énergie. Le but est d'améliorer l'accès et le maintien dans le logement dans une optique d'équité territoriale.



© Richard Baron - MEL



© Alexandre Trésnel - MEL



© Alexandre Traïnel - MEL

TERRE D'ÉTUDIANTS

Avec plus de 120 établissements d'enseignement supérieur et 115 000 étudiants, la MEL est le deuxième pôle universitaire en France. Elle compte sept universités, plus de trente grandes écoles et 70 laboratoires de recherche. Les trois grandes universités, en association avec huit grandes écoles, ont pour projet de bâtir l'université de demain, ouverte et internationale. Leur ambition est de se hisser dans le top 50 des universités européennes et de se classer parmi les 150 mondiales d'ici dix ans, grâce à une puissance scientifique de premier plan, une pédagogie innovante et une dynamique d'excellence partagée. La métropole, qui recense les deux tiers des inscrits dans l'enseignement supérieur de l'académie de Lille, a enregistré une hausse des effectifs étudiants de 17 % entre 2001 et 2014, hausse qui devrait se poursuivre. Une part importante d'étudiants sont inscrits dans le secteur privé (24 % des effectifs – moyenne nationale : 18 %). Les formations d'ingénieur sont particulièrement nombreuses : l'académie de Lille est le troisième pôle national de formation des ingénieurs, titre partagé avec les formations de santé. La métropole concentre par ailleurs une grande part des doctorants de la région.



© Alexandre Traïnel - MEL



© Vincent Lécigne - MEL

TERRE DE CULTURE

Expositions, concerts, danse, théâtre, lecture... La MEL soutient toutes les formes d'art et de culture et a pour ambition de construire une métropole culturelle plus proche de chacun et plus forte pour tous. Elle soutient de grands équipements, tels que le LaM, l'Opéra de Lille, l'Orchestre national de Lille, ou encore le musée de la bataille de Fromelles et la Condition Publique. Aux côtés de ses partenaires, elle soutient également les conservatoires de Lille, Roubaix et Tourcoing. Capitale de la culture en 2004, elle finance de nombreux grands événements métropolitains : Séries Mania, CinéComédies, les saisons culturelles de lille3000. Son objectif est de rendre la culture accessible à tous. Ainsi, elle a mis en réseau les bibliothèques de son territoire et a créé le portail Internet « à suivre » qui permet aux lecteurs de localiser des contenus disponibles dans l'ensemble des bibliothèques, au format papier et numérique. Chaque année, elle accompagne le dispositif Belles Sorties, qui propose une offre d'excellence de proximité à petits prix dans les communes de la métropole. La MEL soutient par ailleurs financièrement de nombreux projets de construction et de rénovation d'établissements culturels. Les structures qui composent le paysage culturel de la métropole sont nombreuses : la MEL les met en réseau dans le but de mieux valoriser leurs actions et de mutualiser les moyens, et a créé la C'ART, pass qui donne un accès illimité à 12 structures culturelles de la métropole.



© Max Lerouge - MEL

TERRE SPORTIVE



© Vincent Lecigne - MEL

La MEL est riche d'une programmation sportive exceptionnelle qu'elle accueille notamment dans l'un des plus beaux stades d'Europe, le stade Pierre-Mauroy. Cet équipement sportif multifonctionnel de 50 000 places assises est un haut lieu du football (Le LOSC en est le club résident et y joue ses matchs à domicile) et du rugby. Conçu pour accueillir les plus grandes compétitions internationales, c'est l'une des plus grandes arena du monde, qui peut se transformer en salle de spectacle XXL. Mais partout ailleurs dans la métropole, sur les terrains, les pistes du Stadium et dans les bassins des piscines, on s'amuse et on se surpasse. Tout au long de la saison sportive et lors des grandes manifestations, comme le mythique Paris-Roubaix, le spectacle est sur le terrain mais aussi sur les gradins et dans les rues. Indispensable au développement de la natation et au rayonnement de la métropole, une piscine olympique verra le jour à Lille. Ce complexe aquatique aura pour triple vocation de promouvoir le sport de haut niveau, de pérenniser et d'améliorer les capacités d'accueil des scolaires et de favoriser l'apprentissage de la natation.

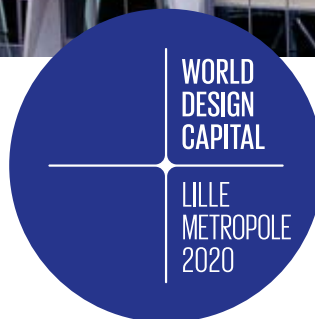


© Max Lerouge - MEL



© Richard Baron - MEL

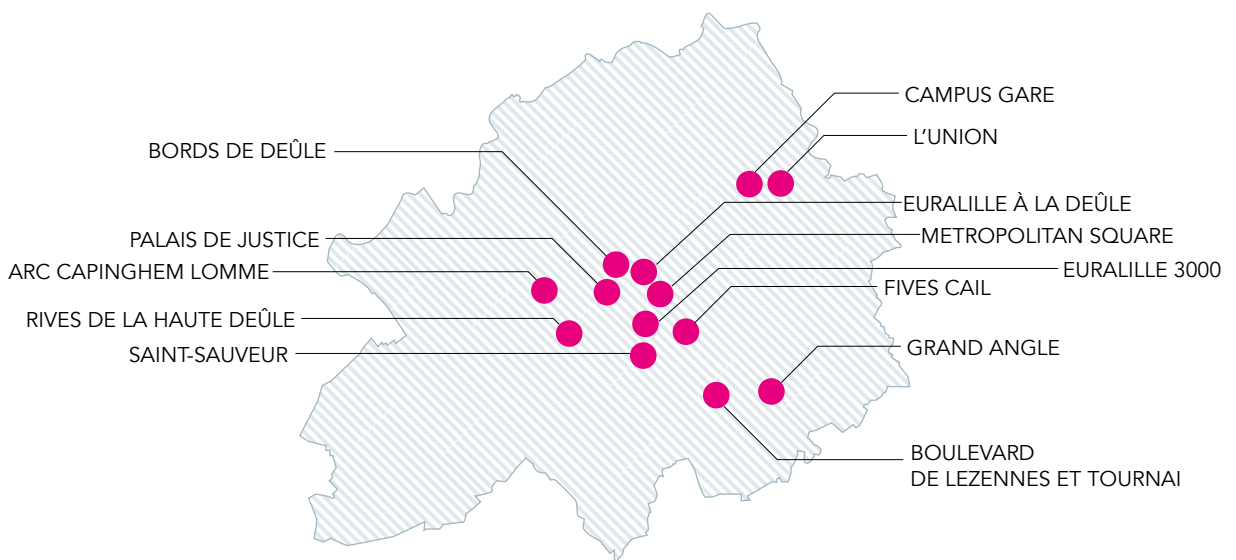
TERRE DE DESIGN



En 2020, la MEL sera Capitale Mondiale du Design. Cet événement grand public est majeur pour le territoire : il renforcera l'attractivité touristique et accélérera le développement économique. À travers le living-lab, agence de design à l'échelle du territoire, il s'agira de mener des expériences pour rechercher des solutions d'avenir. Mais aussi de propulser une dynamique de développement économique dans un élan conjoint de co-élaboration populaire et de rayonnement international. L'objectif ? Dessiner, faire, et expérimenter un monde plus juste, plus esthétique et plus vertueux grâce au design, via la mobilisation de designers, d'architectes, de chefs d'entreprises, d'acteurs publics, d'étudiants et de citoyens. Car être la Capitale Mondiale du Design, c'est être un lieu de rencontres entre les collectivités, les entreprises privées ou publiques, où les différents acteurs échangent des idées, des bonnes pratiques, dans un dialogue destiné à promouvoir le design comme un catalyseur du changement. Lors de sa candidature, la MEL a pu donner un aperçu de la créativité du territoire et a démontré les indéniables bénéfices d'une réflexion « design » centrée autour de l'humain. Elle a ainsi confirmé son rôle de hub créatif.



© Vincent Lecigne - MEL



- p.20 LILLE | EURALILLE 3000
- p.24 LILLE, HELLEMES | FIVES CAIL
- p.28 LILLE | METROPOLITAN SQUARE
- p.30 LILLE | PALAIS DE JUSTICE
- p.32 LILLE | SAINT-SAUVEUR
- p.36 LILLE, LOMME | RIVES DE LA HAUTE DEÛLE
- p.40 ROUBAIX, TOURCOING, WATTRELOS | L'UNION
- p.44 VILLENEUVE D'ASCQ | GRAND ANGLE
- p.48 ROUBAIX | CAMPUS GARE
- p.52 HELLEMES, LESQUIN, LEZENNES, RONCHIN, VILLENEUVE D'ASCQ |
BOULEVARDS DE LEZENNES ET DE TOURNAI
- p.54 LA MADELEINE, SAINT-ANDRÉ, MARQUETTE | BORDS DE DEÛLE
- p.56 LILLE | LILLE À LA DEÛLE
- p.58 CAPINGHEM, LOMME | ARC CAPINGHEM LOMME

RAYONNER

LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La Métropole Européenne de Lille porte des projets qui, par leur taille, leur centralité, l'importance des équipements publics et leur mixité programmatique, rayonnent bien au-delà du territoire. Les vastes friches au cœur des grandes communes de la métropole en sont les terrains de jeux privilégiés. Ils sont le terreau de politiques publiques ambitieuses comme Euralille qui symbolise à lui seul le passage de la métropole d'une économie industrielle au tertiaire supérieur. Ou permettent d'investir les grands délaissés urbains comme l'ancienne gare de fret de Saint-Sauveur à Lille ou le site d'anciennes usines sur les Rives de la Haute Deûle. Le programme de Fives Cail, qui permet à un projet urbain exemplaire d'émerger d'un patrimoine totalement bâti de près de 25 hectares, illustre la capacité de la MEL à investir ses cœurs urbains. Original, le projet Grand Angle anticipe la mutation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq par un travail de dentelle sur l'espace public et la recomposition d'îlots à une échelle humaine. De grands équipements viennent cette année compléter le dispositif. L'accueil du nouveau Palais de Justice de Lille permet de révéler un potentiel patrimonial et paysager sur une frange encore délaissée de la ceinture lilloise. La Piscine olympique métropolitaine, à la rotule de Saint-Sauveur et de la Porte de Valenciennes, construira une nouvelle centralité.





Lille

EURAILLE 3000

Attirer le TGV nord-européen en cœur de ville de Lille fut un coup de génie, qui continue de porter le développement de la métropole tout entière. Alors que l'opération « historique » Euralille 1, engagée en 1990 autour des deux gares et leurs TGV a été conclue, et qu'Euralille 2 s'achève en beauté avec l'immeuble Biotope, l'opération Euralille 3000 engage la densification de ce qui est devenu le 3^e quartier d'affaires de France.

Les 250 000 m² à construire, dont les deux tiers permettront d'offrir de nouvelles réponses aux besoins de l'économie métropolitaine et le tiers restant pour un millier de logements, des commerces et des loisirs, renforceront la place d'Euralille sur l'échiquier national et européen.

Cet ambitieux projet urbain réorganise les flux de déplacements, tous modes confondus, afin d'accueillir l'intégralité des futurs programmes de ce « hub » métropolitain et international de transports. Il vise à intensifier la vie du quartier et à renforcer sa qualité d'usage par une plus grande mixité programmatique de commerces, de logements, de restaurants, cafés, etc. et par une profonde relecture des espaces publics.





© Alexandre Traisnel - MEL

Ekla

Superficie	70 ha pour Euralille 3 000. 20 ha pour Euralille 2 (dernière phase en cours).
Programme	250 000 m² pour Euralille 3000. 60 000 m ² pour la 1 ^{re} phase en cours, environ 190 000 m ² pour les phases suivantes. 15 000 m² pour Euralille 2 (dernière phase). Tertiaire : 140 000 m ² (7500 emplois) pour Euralille 3000. Habitat : 75 000 m ² (1000 logements) pour Euralille 3000. Activités et commerces : 30 000 m ² pour Euralille 3000. Culture et loisirs : 5 000 m ² pour Euralille 3000.
Maîtrise d'ouvrage	SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.
Auteur du projet urbain	Agence Saison-Menu pour Euralille 3000 Atelier 9.81-Topotek architectes-urbanistes pour Euralille 2.
Procédure d'aménagement	Cessions avec charges pour la 1 ^{re} phase d'Euralille 3000. ZAC pour Euralille 2.
Calendrier	2016 attribution de la concession d'aménagement à la SPL Euralille. 2016 et suivantes commercialisations. 2017 lancement des études du secteur Metropolitan Polder. 2017-2019 réaménagement complet des espaces publics du pôle central Euraflandres.
Projets de construction en cours ou prévus	SWAM (Nacarat) 12 000 m ² , avec un hôtel Mama Shelter, bureaux, commerces, (travaux en cours). EKLA (Icade) 25 000 m ² , avec logements, commerces, activités. SHAKE (Nacarat), siège régional de la Caisse d'Épargne, bureaux, commerces, appart'hôtel 33 000 m ² . Biotope (Linkcity), bureaux 30 000 m ² : futur siège de la MEL Lot 10.8 7 000 m ² (commercialisation en cours). Lot 10.9 8 000 m ² (à commercialiser). Lot 10.10 8 000 m ² (à commercialiser).



© FCA Stream

Shake



© Alexandre Traisnel - MEL

Swam



© Heming Larsen

L'immeuble Biotop, au voisinage immédiat de Lille Grand Palais et du siège de région Hauts-de-France, accueillera le nouveau siège de la Métropole Européenne de Lille



Lille Hellemmes **FIVES CAIL**

Depuis l'ouverture du lycée hôtelier international et des halles industrielles attenantes en 2016, le public lillois découvre ou redécouvre le majestueux site industriel Fives-Cail-Babcock où étaient fabriqués jusqu'en 2001 les plus belles locomotives, les ponts et charpentes métalliques et les tunneliers. Ce lycée et ces premières halles ne sont que le début d'un projet d'aménagement et de construction qui est en train de transformer cet ensemble industriel de 17 ha et quelques terrains limitrophes (pour 8 ha) en un nouveau quartier mixte, intense et diversifié qui respecte l'héritage historique et l'ouvre sur la ville.

Ce projet inédit de reconquête urbaine vise à créer un quartier exemplaire d'un point de vue urbain, social et environnemental. La conservation et le réemploi de certaines halles et de la trame des espaces publics inscrivent le projet dans une logique d'urbanisme de recyclage, qui évite l'étalement et reconstruit la ville sur elle-même. Un parc en réseau de 7 hectares sert d'armature au projet et favorise son intégration et son ouverture sur les quartiers environnants. Les halles gourmandes, et le tiers-lieux «la Loco» sont les premiers acteurs de cet écosystème voué à devenir un lieu de destination métropolitain. Un système innovant de gestion des eaux pluviales agrémenté et caractérise les espaces verts tout en contribuant à la convivialité.





Les 17 ha de l'emprise industrielle sont quasi intégralement bâtis.
Les halles monumentales sont structurellement solidaires rendant complexe leur transformation,
mais elles permettent d'imaginer des programmes originaux.

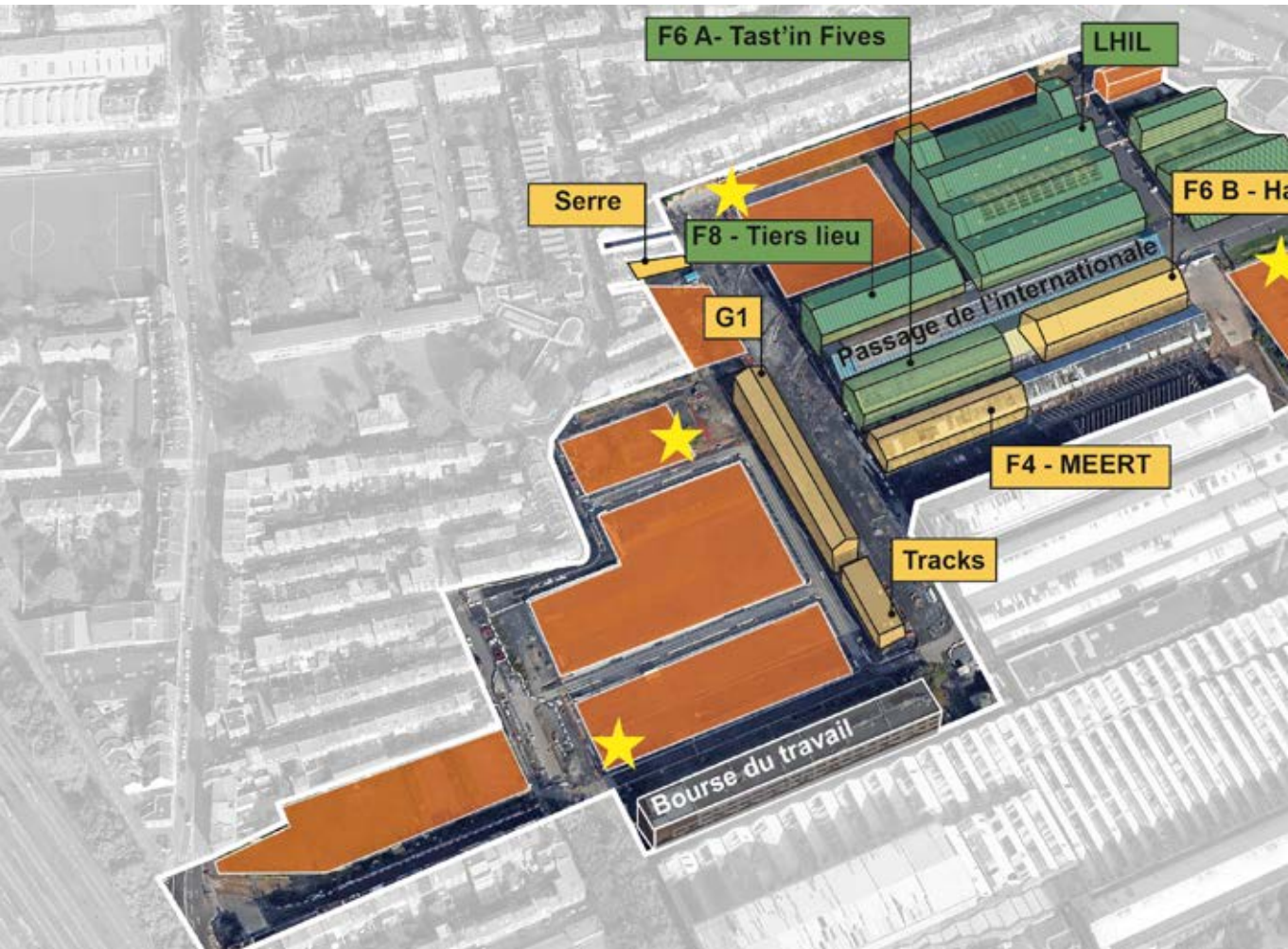


L'avant gout de la cuisine commune, préfiguration des futures halles gourmandes, a accueilli 60 000 personnes depuis septembre 2017.

© Alexandre Traïnel - MEL



L'atrium du lycée hôtelier conçu par Caruso St John.



© L'AUC

- Logements
- Espaces publics
- Activités tertiaire
- ★ Commerces

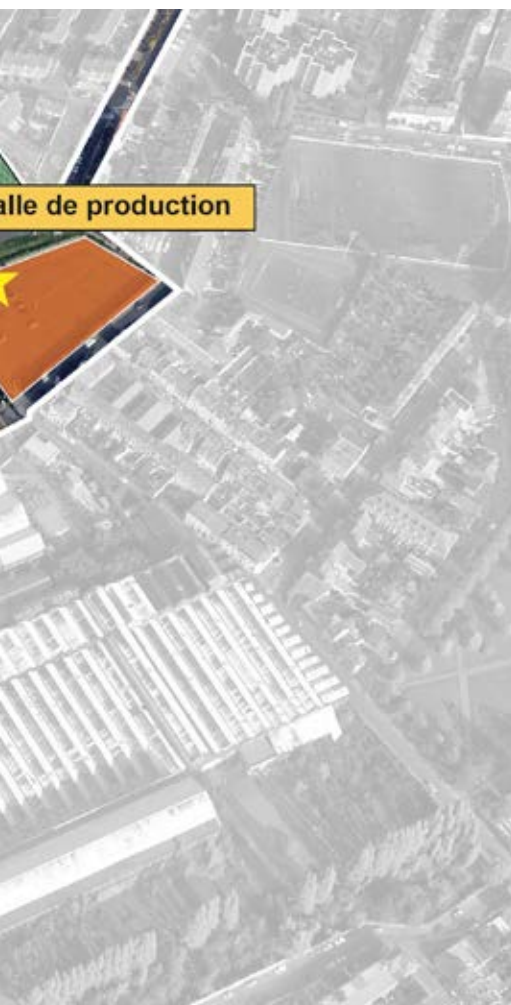


© Daniel Rapach



© Sébastien Jarry

Le passage de l'Internationale, nouvelle rue couverte de la métropole.



Superficie 24,8 ha.

Programme 160 000 m² de SDP.

Habitat : 98 000 m² (environ 1 200 logements) dont 30 % de locatif social.

Équipements : 40 000 m²: la Bourse du travail, le lycée hôtelier international, une piscine, groupe scolaire, gymnase.

Services et commerces, activités économiques : 22 000 m².

Maîtrise d'ouvrage Soreli, concessionnaire de la MEL.

Spécificités Labellisé écoquartier en 2016 (mobilités douces, gestion des eaux pluviales, réseau de chaleur, valorisation du patrimoine...). trophées de la participation et de la concertation en 2017

Auteur du projet urbain l'AUC mandataire.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **2010** création de la ZAC.
2014 - 2015 démolitions, dépollution, lancement de la commercialisation.
2016 livraison du lycée hôtelier international et des premiers espaces publics.
2017-2018 commercialisation des programmes de logements.
2019 large ouverture du site et ses espaces publics
2020 chantier de 500 logements et premières livraisons.
2021 Fin de la phase 1



Lille

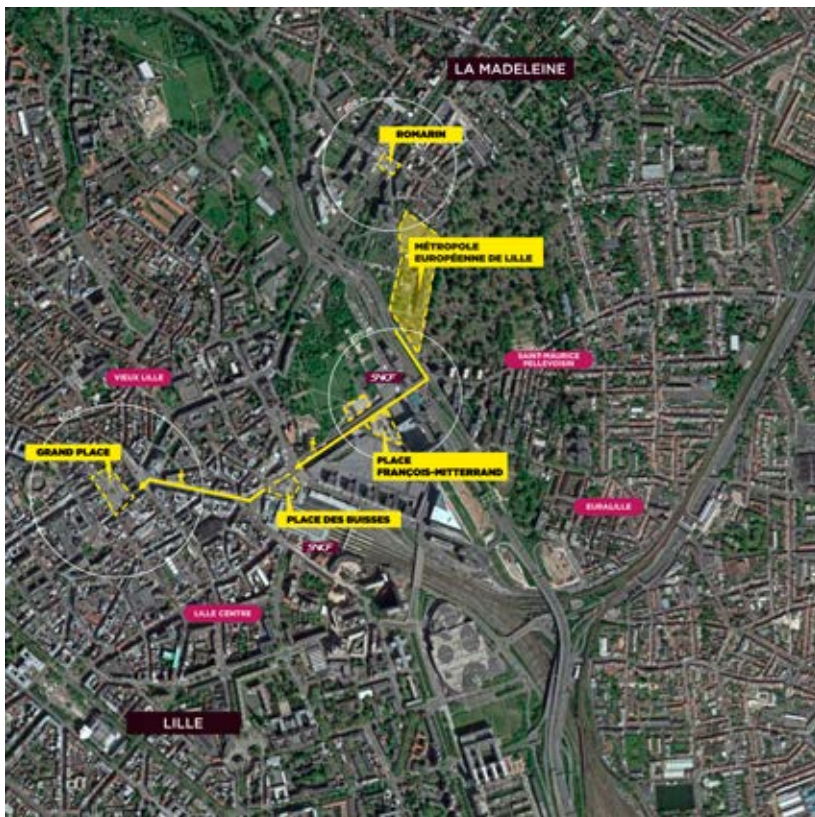
METROPOLITAN SQUARE

Profitant de l'opportunité du Biotope pour y installer son nouveau siège, la Métropole Européenne de Lille libère l'emprise de son siège historique. Le site de 3,5 hectares a fait l'objet d'une mise en concurrence pour une cession immobilière remportée par le groupement mené par BNP Real Estate et Vinci Immobilier, avec Manuelle Gautrand, Saison Menu, Ad Lib et Stephano Boeri en maîtrise d'œuvre.

Les preneurs pourront y développer un quartier mixte exemplaire mêlant logements, bureaux, commerces et services de proximité pour une surface de plancher maximum de 87 000 m². Ils devront assurer la couture urbaine et paysagère entre Euralille, le quartier apaisé du Romarin et les pièces paysagères existantes du cimetière de l'Est et du Jardin des Géants.

Superficie **entre 3 et 4 ha.**

Droits à construire **87 000 m²**



Les trois hectares du site historique de la MEL bénéficient d'une situation exceptionnelle, à 200 mètres de la gare internationale de Lille-Europe et autant du quartier apaisé du Romarin.





Lille

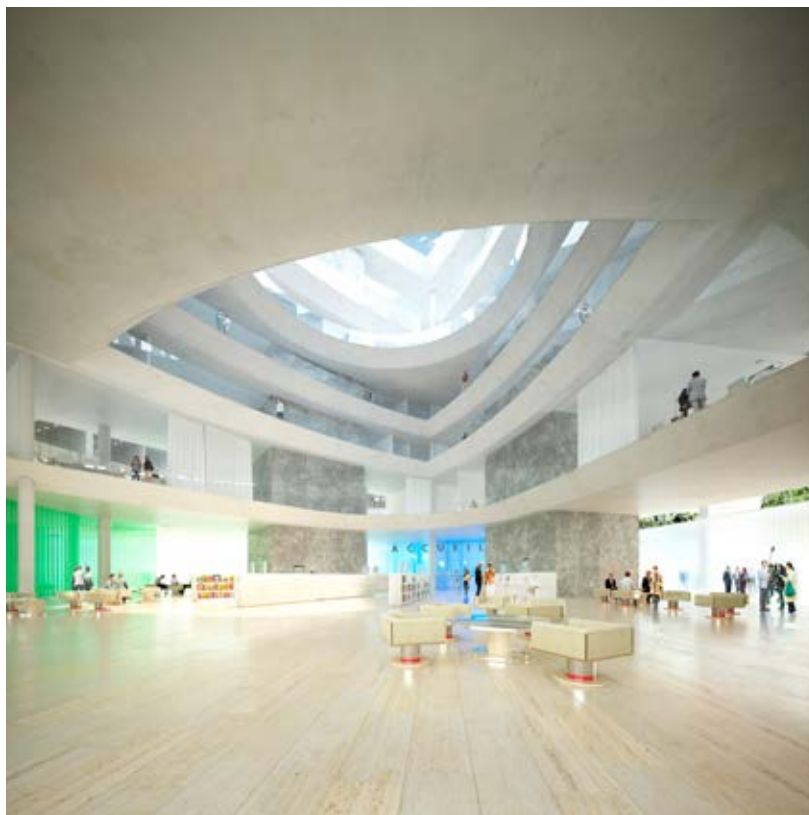
PALAIS DE JUSTICE

Pour la deuxième fois en cinquante ans, Lille reçoit un nouveau Palais de Justice. Alors que celui conçu par Marcel Spender et Jean Willerval, en style moderne, mis en service en 1969, avait été réalisé sur l'emplacement de son prédécesseur de 1839 en style néoclassique, avenue du Peuple belge dans le Vieux Lille, pour ce nouveau Palais de Justice, plus vaste, le Ministère de la Justice, la Ville et la MEL ont opté pour un terrain non construit sur le glacis des anciennes fortifications, en bordure du boulevard périphérique.

Ce site permet la proximité avec le palais actuel et donc les services attenants, et offre l'opportunité de développer des fonctions annexes. Il sera desservi par la future ligne de bus Liane 5 (une ligne à haut niveau de service) qui le met en relation directe avec les gares et plusieurs pôles métropolitains. L'arrivée du Palais de Justice permettra d'imaginer de nouveaux espaces publics et de réorganiser la trame viaire. Les connexions entre les villes de Lille et de La Madeleine seront ainsi améliorées.

Le nouveau Palais de Justice est conçu par une équipe autour de l'agence OMA (Office for Metropolitan Architecture, créée par Rem Koolhaas), qui a été désignée par l'Agence pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) après un concours d'architecture pour lequel 139 candidatures avaient été déposées.





© OMA

Superficie Environ 1 ha.

Programme Environ 50 000 m² SDP.
Palais de Justice : Environ 25 000 m²
Autres : Environ 25 000 m²
 (programmes mixtes : bureaux, commerces, services...).

Maîtrise d'ouvrage Agence pour l'Immobilier de la Justice.

Auteur du projet urbain Urban Act (étude de faisabilité) 2012-2017.
 Atelier Jour-Ytad 2018-2022.

Procédure d'aménagement À définir.

Calendrier **2019** dépôt du permis de construire du Palais de Justice,
2019 - 2020 travaux d'aménagement et démarrage des travaux de construction,
2023 livraison du Palais de Justice.



© OMA



Lille

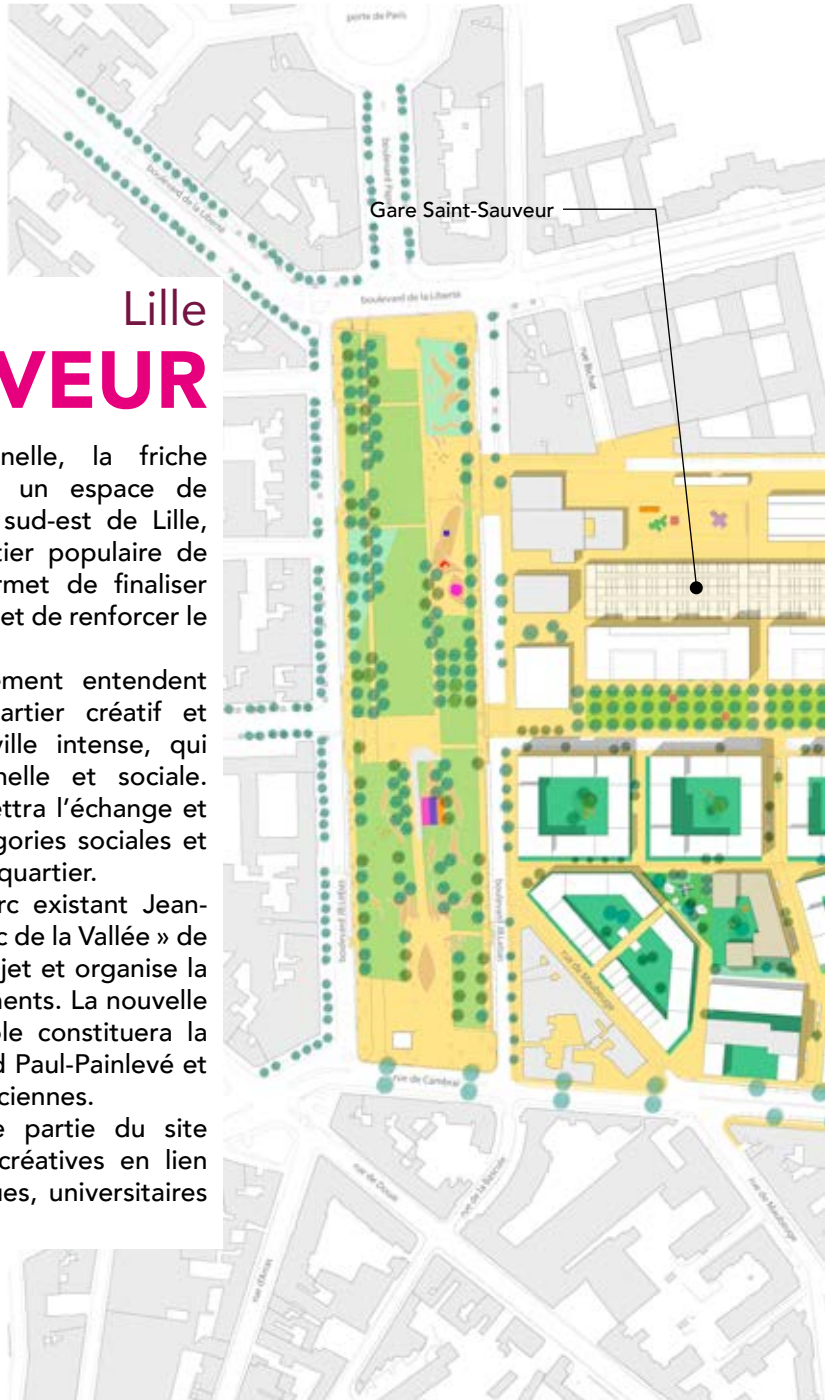
SAINT-SAUVEUR

Opportunité foncière exceptionnelle, la friche ferroviaire de Saint-Sauveur est un espace de 23 hectares d'un seul tenant au sud-est de Lille, accolé au centre-ville et au quartier populaire de Moulins. Ce site stratégique permet de finaliser l'urbanisation de la ville intramuros et de renforcer le centre de la métropole.

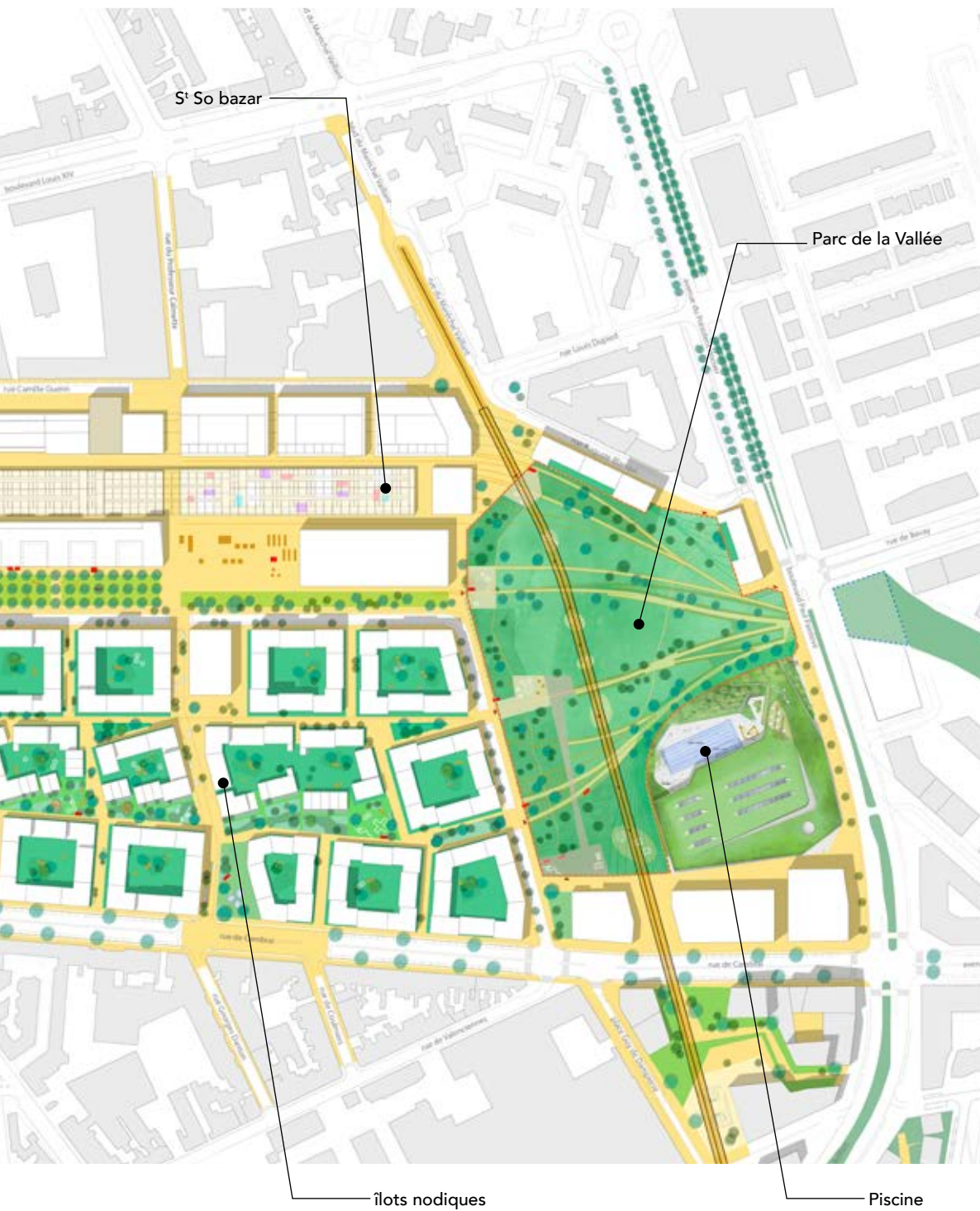
Les grands principes d'aménagement entendent concilier la conception d'un quartier créatif et l'émergence d'un morceau de ville intense, qui bénéficie d'une mixité fonctionnelle et sociale. Son urbanisme du mélange permettra l'échange et l'équité entre les différentes catégories sociales et générations qui résideront dans le quartier.

Un cours végétalisé reliera le parc existant Jean-Baptiste Lebas à l'ouest et un « parc de la Vallée » de 3 ha à l'est. Il structure tout le projet et organise la rencontre entre ses différents éléments. La nouvelle piscine olympique de la métropole constituera la façade du quartier sur le boulevard Paul-Painlevé et sur le quartier de la Porte de Valenciennes.

La dynamique existante sur une partie du site permet d'imaginer des activités créatives en lien avec les établissements scientifiques, universitaires et culturels du secteur.



Véritable quartier inséré dans le tissu dense de Lille intra-muros, Saint-Sauveur sera également un lieu de destination avec le projet de piscine olympique, des activités ludiques et culturelles qui irriguent déjà la friche ferroviaire.





© Weber architecte

La nouvelle piscine olympique métropolitaine sera construite sur le site de Saint-Sauveur. Base arrière idéale pour les JO de Paris 2024, elle aura la capacité d'accueillir des compétitions internationales. Au service des clubs et citoyens de la métropole, elle développera deux bassins de 50 mètres, dont un nordique, et un bassin de 33 mètres. Des équipements balnéo-ludiques complètent l'offre ainsi qu'une fosse de plongée profonde de 40 mètres.



© Weber architecte

Superficie 23 ha.

Programme Environ 240 000 m² SDP
Habitat : Environ 165 000 m² (plus ou moins 10 000 m²)
 35 % de locatif social,
 30 % de locatif intermédiaire et d'accession aidée,
 35 % de libre.
Bureaux : Environ 35 000 m² (plus ou moins 10 000 m²).
Commerces et activités : Environ 20 000 m²,
 dont le St-So Bazaar, (plus ou moins 5 000 m²).
Équipements : Environ 20 000 m² (plus ou moins 5 000 m²)
 - la piscine olympique métropolitaine,
 - un groupe scolaire,
 - un gymnase.
Le parc de la Vallée (3,4 ha).
 Planification énergétique et conception d'un smart grid,
 avec le concours de l'ENSAM.

Maître d'ouvrage de l'aménagement SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Groupement : Gehl Architects ; Claire Schorter SARL Béal-Blanckaert ; Mageo Morel Associés.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **2013 - 2015** études pré-opérationnelles.
2015 création de la ZAC.
2016 - 2018 études opérationnelles.
2017 concession in house avec la SPL Euralille et dossier de réalisation de ZAC.
2018 lancement des premières commercialisations.

Le bistrot de Saint So et l'espace d'exposition aménagé sur le site génèrent une forte attractivité et laissent présager une greffe remarquable avec la ville constituée.





Lille Lomme RIVES DE LA HAUTE DEÛLE

La réussite et la qualité de l'opération Rives de la Haute Deûle, démarrée en 2004, et de son moteur économique EuraTechnologies, installé dans l'usine historique requalifiée Le Blan Lafont, a poussé la MEL et les municipalités de Lille et de Lomme à étendre le périmètre de la ZAC et à intensifier les constructions sur le périmètre existant.

Aux 152 000 m² déjà réalisés, dont une grosse moitié en activités économiques innovantes pour 3 700 emplois, le reste en logements et équipements publics, s'ajouteront jusqu'à 204 000 m² de programmes complémentaires.

Cette nouvelle phase s'inscrira dans la même logique de constitution d'un écoquartier et de valorisation du site et de son patrimoine. Elle confirmera la mixité urbaine, sociale et fonctionnelle du projet, et favorisera les pratiques touristiques, culturelles, sportives et festives du quartier. Elle renforcera la dynamique économique d'Euratechnologies et préparera la transition de l'habitat et des activités tertiaires vers une programmation plus industrielle de la ville productive.



Métro-Canteleu



ZAC étendue du premier secteur opérationnel des Rives de la haute Deûle





© Alexandre Trainel - MEL

Superficie 38 ha.

Cette surface intègre les 25 ha de la première phase.

Programme 356 000 m² SDP.

152 000 m² déjà commercialisés dans le cadre de la ZAC RHD 1. Jusqu'à 204 000 m² à construire dans le cadre de l'extension.

Habitat : 92 000 m².

35% logements locatifs d'insertion,
5% de logements à loyer intermédiaire,
12,5% d'accession sociale,
12,5% d'accession maîtrisée,
35% de logements libres.

Activités tertiaires : 92 000 m² de tertiaire, activités et équipements, dont groupe scolaire, équipement culturel.

Non affecté : 20 000 m² n'ont pas eu d'affectation précise, et pourront être orientées vers les logements, les équipements ou les activités tertiaires, selon les besoins.

Autres :

Parc de la Tortue à Lomme.
Espace public sur site Boschetti et deux franchissements pour y accéder.
(hors concession) préfiguration d'un port de plaisance sur la gare d'eau.

Spécificité Prix écoquartier en 2009 sur le thème de l'eau et labellisation écoquartier en 2013.
Prix de l'aménagement urbain du Moniteur en 2010 pour la qualité des espaces publics.

Maîtrise d'ouvrage Soreli, concessionnaire de la MEL.

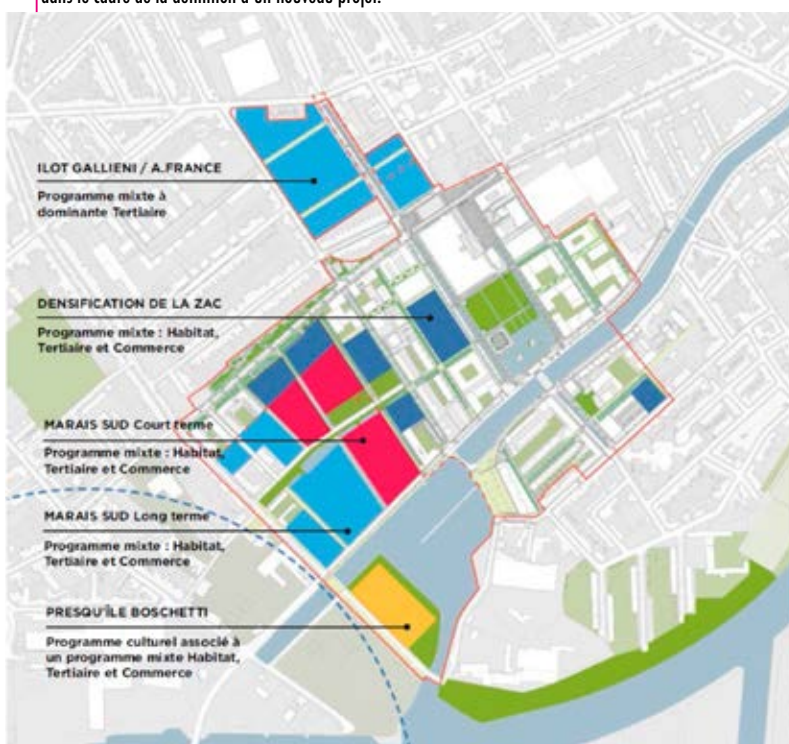
Auteur du projet urbain JP Prnlas Descours.













Procédure d'aménagement ZAC.

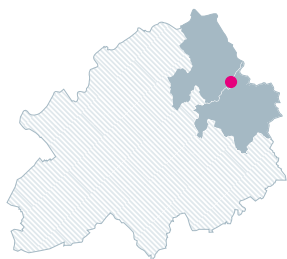
Calendrier **2003** création de la ZAC Rives de la Haute Deûle.
2004 désignation de la Soreli comme aménageur.
2007 début des travaux sur le secteur central.
2009 livraison du bâtiment Le Blan Lafont.
2017 création de la ZAC RHD 2 par transformation de la ZAC existante : extension du périmètre et du programme de construction ; attribution d'une nouvelle concession à la Soreli.
2017 (hors concession) maîtrise d'œuvre pour la préfiguration d'un port de plaisance sur la gare d'eau.
2018-2029 durée de la nouvelle concession.



Périmètre de 38 hectares mis à la concertation dans le cadre de la définition d'un nouveau projet.



- | | |
|--|--|
|  Bâtiment |  Densification de la ZAC |
|  Espaces verts publics |  Marais sud, court terme |
|  Espaces verts privés |  Long terme |
|  Allées et espaces piétonniers |  Presqu'île Boschetti |
|  Eau (canaux, jardins d'eau, noues) |  Périmètre ZAC RHD2 |
|  Périmètre ZAC première phase |  Périmètre de protection des risques technologiques |



Roubaix
Tourcoing
Wattrelos

L'UNION

L'aménagement du quartier de l'Union, à cheval sur les villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, entre dans une nouvelle phase. Sur ce site de 80 hectares anciennement industriel, irrigué par le Canal de Roubaix, tangenté par le métro et la voie ferrée Lille-Anvers (gares de Roubaix et Tourcoing) et desservi par la voie rapide urbaine, la MEL et son concessionnaire la SEM Ville Renouvelée mènent depuis 2007 une vaste opération de création d'un pôle d'excellence et d'un écoquartier d'après un projet élaboré par l'agence Reichen et Robert. Plusieurs éléments de ce programme ont été réalisés, notamment dans le domaine économique (le site Plaine Images et ses entreprises dans le domaine de l'image en mouvement, le Centre européen des textiles innovants, Kipstadium, la Ruche d'entreprises, le siège régional de Vinci Construction, Lille Métropole Habitat, etc.).

En réponse à l'évolution de la demande immobilière et de la commande politique en faveur de l'emploi, l'agence Obras (avec Frédéric Bonnet) a élaboré un nouveau plan guide, basé sur des orientations programmatiques également actualisées en faveur des fonctions économiques.



Vue panoramique depuis la tour Mercure avec à gauche le chantier du Pont Rail permettant le passage de la nouvelle rue de l'Union vers le boulevard Gambetta.



© Sébastien Jarry



© Sébastien Jarry





© Sébastien Jarry



© Bocquet

Superficie 80 ha.

Programme 441 000 m² de SDP, dont :
Programme de la concession : 320 000 m²
Réalisé : 120 000 m²
À réaliser : 200 000 m²
Dont, à court terme : 90 000 m²
Un parc

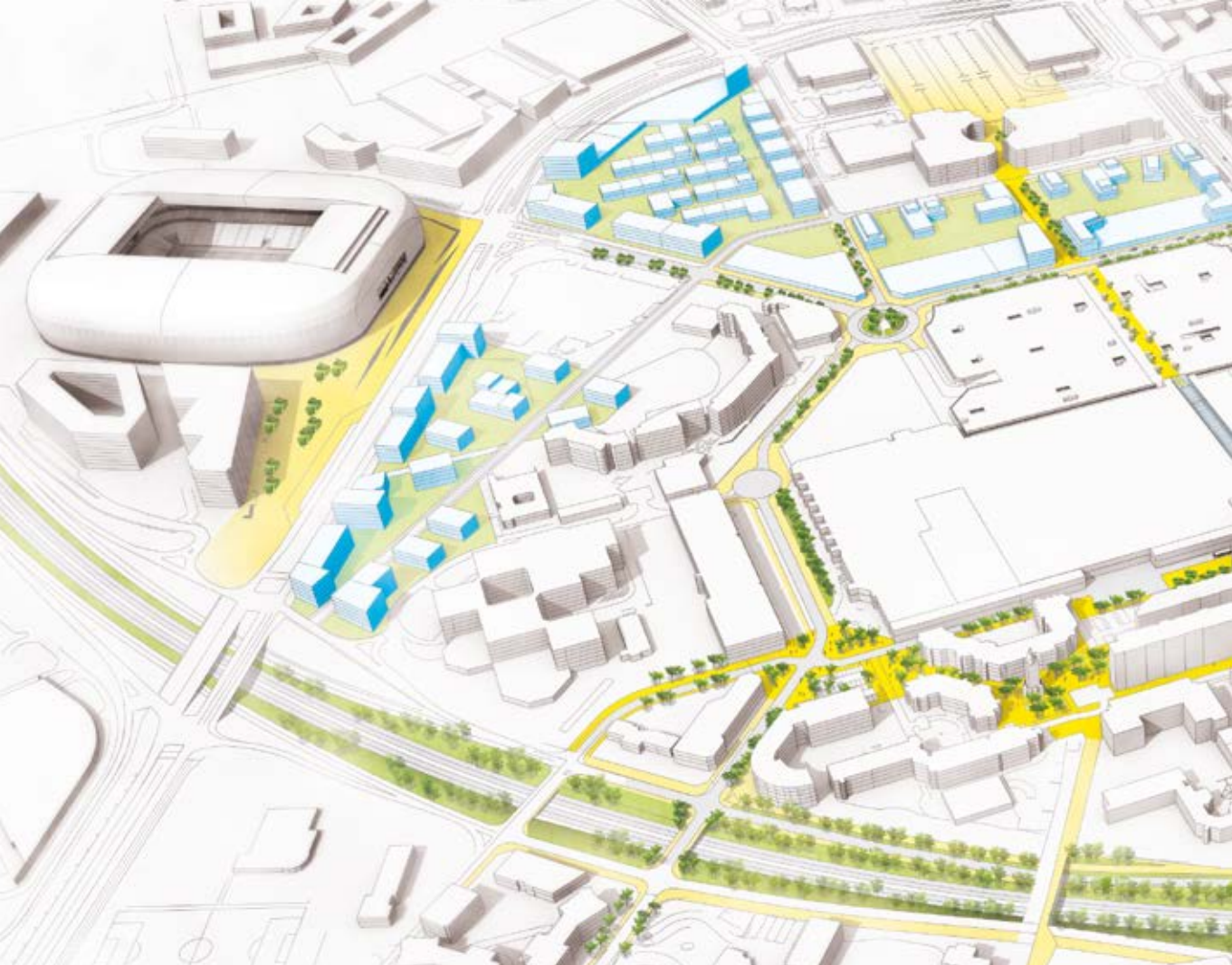
Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée + SPL Euralille, concessionnaires de la MEL.

Auteur du projet urbain Reichen & Robert (2007-2016) et Obras depuis 2016.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier

- Avril 2006** Création de la ZAC.
- 30 mars 2007** attribution de la concession d'aménagement au groupement SEM VR + SEM Euralille.
- 2011** démarrage des travaux rue de L'Union et rue de Roubaix.
- 2012** inauguration du CETI.
(Centre européen des textiles innovants).
- 2013** réactualisation du bilan des surfaces.
- 2015** livraison du siège de Lille Métropole Habitat et ouverture de Kipstadium.
- 2016-2017** élaboration d'un nouveau plan guide
- 2017-2019** livraison des espaces verts.
- 2020** première livraison de logements.



Villeneuve d'Ascq **GRAND ANGLE**

Villeneuve d'Ascq est une ville nouvelle de 63 000 habitants créée il y a bientôt un demi-siècle à l'est de Lille, afin de répondre aux nouveaux besoins de l'agglomération et de ses habitants en termes de logements de qualité, de lieux de travail, d'offre commerciale, d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement (dont deux campus universitaires) et d'espaces de nature et de loisirs.

Organisé autour d'un centre commercial - et ses voies d'accès et parkings - , d'une station de métro et d'un pôle d'échange pour les bus, d'un ensemble de bâtiments publics (Hôtel de ville, scène nationale « La Rose des Vents », musée « Forum des Sciences »), et d'un parc de logements constitué pour 82% de logements locatifs sociaux, le centre-ville de Villeneuve d'Ascq fait l'objet d'un vaste projet de requalification, de diversification et de densification : un projet qui transformera Villeneuve d'Ascq en ville nouvelle renouvelée.

Le projet Grand Angle complète et diversifie l'offre de logements et de bureaux, avec davantage de mixité sociale. Il lie les différents lieux du quartier par des espaces publics évidents et lisibles, et met le Forum Vert - parc principal du quartier - en lien avec les espaces qui l'entourent. L'ensemble s'articule avec le projet privé de requalification du centre commercial V2.



En bleu, les nouveaux programmes qui viendront accompagner la restructuration profonde des espaces publics.



© Agence UP

Superficie 92 ha.

Programme 226 000m² de SDP.

Habitat : 80 000 m², soit 700 à 900 logements.

Activités tertiaires : 105 000 m².

Commerces : 41 000 m².

Équipements : Un nouvel hôtel de ville et un centre social.

Maîtrise d'ouvrage Projet urbain : MEL et Ville.

Centre commercial : Unibail Rodemco et Auchan

Station de métro et le pôle d'échange : MEL.

Hôtel de ville et centre social : Ville.

Auteur du projet urbain Agence UP et MGAU.

Procédure d'aménagement Urbanisme négocié (cessions avec conditions).

Calendrier 2011-2015 études de programmation et de maîtrise d'œuvre urbaines.

2015 premiers travaux sur les espaces publics.

2017 démarrage des travaux sur le centre commercial.

2018 début des travaux de métamorphose du centre-ville.

2020 restructuration du centre commercial.

2020-2021 premiers programmes de logements.



© Agence UP

La nouvelle place offre des services publics totalement repensés,
une accessibilité améliorée et une offre commerciale scénarisée.

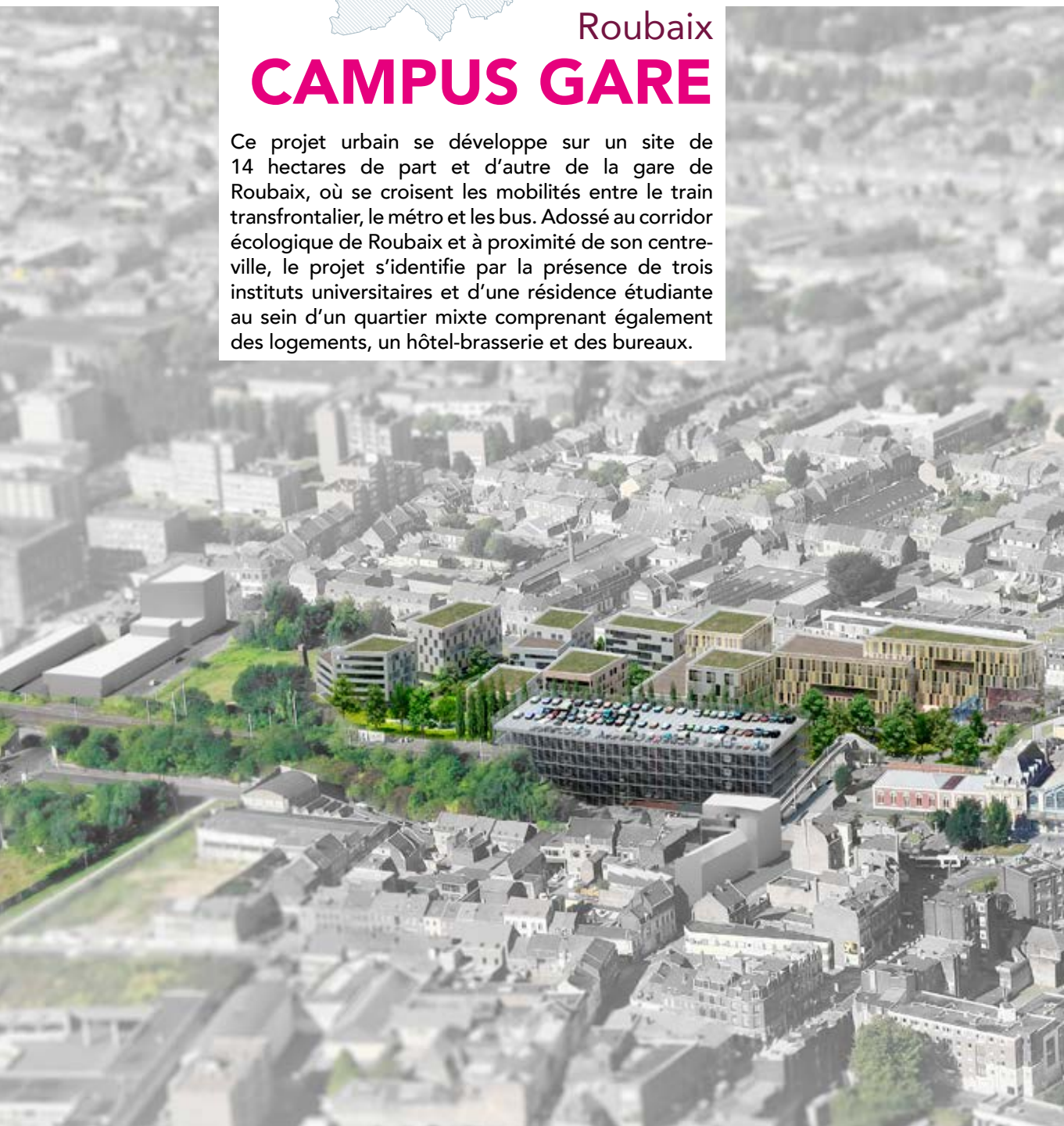




Roubaix

CAMPUS GARE

Ce projet urbain se développe sur un site de 14 hectares de part et d'autre de la gare de Roubaix, où se croisent les mobilités entre le train transfrontalier, le métro et les bus. Adossé au corridor écologique de Roubaix et à proximité de son centre-ville, le projet s'identifie par la présence de trois instituts universitaires et d'une résidence étudiante au sein d'un quartier mixte comprenant également des logements, un hôtel-brasserie et des bureaux.







4 000 étudiants sont attendus sur ce site avec notamment l'IMMD, LEA et l'IUTC.

© Vincent Jacigne - MIEL



Les résidences étudiantes.



© Sciron Menu, SEAYR, Agence TER



© Alexandre Trainel - MEL



© Alexandre Trainel - MEL



Superficie 14 ha.

Programme Env. 53 800 m² de SDP.

Habitat : 19 700 m², soit 193 logements (30% locatif social, 20% accession sociale, 50% libre) et 217 chambres étudiantes.

Équipements universitaires : 8 400 m² (plan Campus).

IMMD, Institut du Marketing et du Management de la Distribution.

LEA, UFR Langues Étrangères Appliquées
IUT C de l'Université Lille Droit et Santé.

Bureaux : 21 800 m².

Hôtel, brasserie, commerces : 3 900 m².

Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Menu Saison ; Agence TER.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier **2011** attribution de la concession.
Début 2014 début des travaux de l'hôtel (livré en 2015).
Mi 2014 début des travaux de l'université, de la résidence étudiante et des espaces publics (livrés en septembre 2016).
2017 construction de l'IUT C (achèvement à la rentrée scolaire 2018).
2017-2020 travaux d'aménagement et de construction sur la partie Ouest.

ZAC
Saint-Sauveur

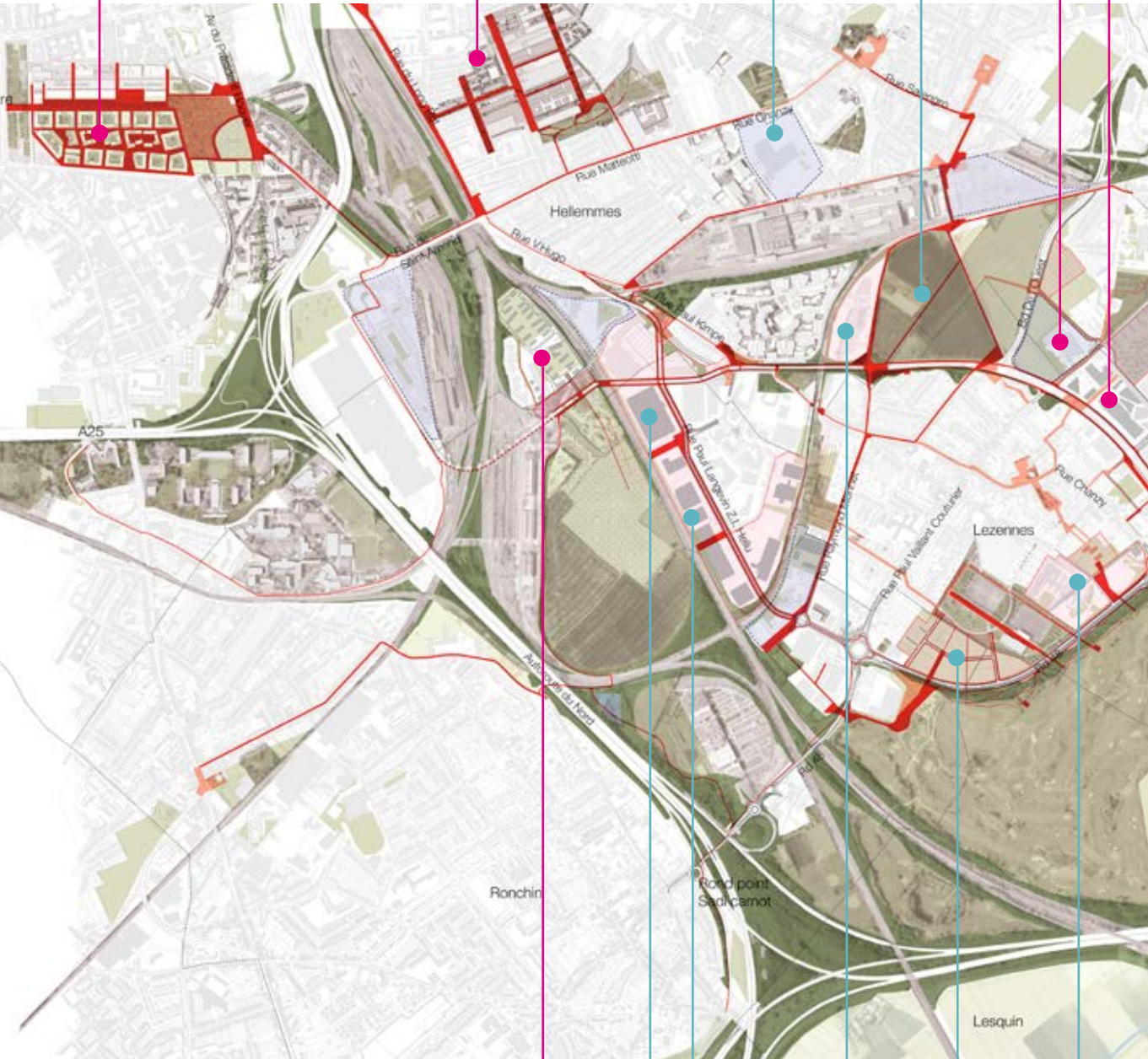
Site Pavé du Moulin :
enjeux environnementaux
sur site agricole préservé

Projet tertiaire
et commercial Kiabi

Ancien site
industriel
Québecor

Anios
(activités
tertiaires)

ZAC Fives-Cail



© Agence UP

Mont de Terre

Projet de requalification
du site Castorama

Zone industrielle
du Hellu

Foncier
les Eaux
du Nord

Siège social
Leroy-Merlin

Le Jardin du Roy
(projet économique et résidentiel)

● Projets en cours

● Sites en cours de réflexion

Requalification
du quartier
et du pôle
d'échanges
Pont de Bois



Siège Orange

Requalification
du centre-ville :
projet Grand Angle

Actuel magasin Leroy-Merlin
(projet tertiaire, commercial
et résidentiel)

Borne de l'Espoir Nord (construction
du magasin Leroy-Merlin et activités
tertiaires)



Hellemmes
Lesquin
Lezennes
Ronchin
Villeneuve d'Ascq

BOULEVARDS DE LEZENNES ET DE TOURNAI

Les boulevards de Lezennes et de Tournai sont un ensemble de voies anciennes et récentes qui relie, sur environ quatre kilomètres, Lille intra muros (et notamment le secteur Saint-Sauveur Porte de Valenciennes) au centre-ville de Villeneuve d'Ascq (projet Grand Angle) et au stade Pierre Mauroy. Le long de ces boulevards et dans les territoires riverains, de nombreux acteurs publics et privés portent des projets d'aménagement, de construction et d'activités économiques. Avec les cinq communes concernées et en dialogue avec les acteurs privés, la MEL a engagé une réflexion stratégique sur le devenir de ce vaste territoire intercommunal de 200 hectares aux tissus urbains très divers sur lequel une vingtaine de projets sont identifiés, voire en cours, et où d'autres pourront être définis afin de continuer à porter le développement de la métropole.





La Madeleine,
Saint-André,
Marquette

BORDS DE DEÛLE

Le secteur étudié est situé sur les communes de Saint André, Marquette et La Madeleine, de part et d'autre du canal de la Deûle. Les diverses occupations qui se sont succédées sur ce territoire depuis sept siècles ont façonné son paysage. Cette attractivité se vérifie toujours aujourd'hui alors que la prochaine page de cette histoire est en train de s'écrire. Une dynamique urbaine est enclenchée, qu'il convient d'encadrer. Un certain nombre de défis sont d'ores et déjà à relever :

- valoriser le paysage : la voie d'eau offre un potentiel rare sur la métropole en matière de qualité de vie,
- offrir de multiples ambiances pour répondre aux différents besoins existants ou à faire émerger,
- développer des logements adaptés aux besoins,
- définir de bonnes conditions de mobilité.

Enfin il s'agit de définir un plan d'actions multi-partenarial pour construire une vision dynamique pour l'avenir du territoire et de maîtriser les impacts en les orientant au mieux afin de valoriser ce patrimoine exceptionnel.

Parc de l'abbaye
Parc

Site Solvay
Terrain mutable

Portes de l'abbaye
700 logements – 10 hectares
20 000 m² SDP - actualité services
10 000 m² - bureau
6 500 m² - commerces
Maîtrise d'ouvrage
SAS porte de l'Abbaye



© Vincent Lécigne - MEL

Sainte Hélène
En cours
1 000 logements à terme
dernière livraison 2020

Site Jean Cabay
32 000 m²
Potentiel 400 logements

Grands Moulins

Maîtres d'ouvrage :
Histoire et Patrimoine,
Vilogia, Sigla neuf
1 000 logements à terme
dont 500 en requalification
1 restaurant + commerces

Sonoco

184 logements
maître d'ouvrage
Préam

Pont de l'abbaye

93 logements
8 500 m² de bureau
1 200 m² de commerce
1^{re} livraison 2021

Friche SNCF

Terrain mutable

Pardoën

170 logements
Maître d'ouvrage
Trignat

Cœur de Deûle

Potentiel
190 logements





Lille D'EURALILLE À LA DEÛLE

Le grand territoire « d'Euralille à la Deûle » se trouve aux confins des quatre communes de Lille, La Madeleine, Saint André et Lambersart. D'une surface d'un peu moins de 100 ha, cet espace présente certaines spécificités très marquées :

- vide urbain issu de la zone *non ædificandi* des anciennes fortifications, il présente de nombreux éléments patrimoniaux méconnus : vestiges de remparts, promenade du Préfet... ;
- il constitue également un espace de nature important en matière de biodiversité et de continuités écologiques, mais aussi un vaste espace de loisirs et de pratiques sportives.

Dominé aujourd'hui par la circulation automobile, mais offrant un espace potentiel pour la valorisation des entrées des communes, il peut incontestablement devenir le support d'un vaste projet permettant d'étendre à la première couronne la dynamique du cœur métropolitain avec l'accueil de nouveaux programmes, dont le Palais de justice est la première pierre.

Saint-André





Projet de renaturation
de la Basse Deûle

La Madeleine

Tir à l'Arc
10 000 m² de logements
18 000 m² en bureaux

Sites mutables

Citadelle

Vieux-Lille

Plaine
de loisirs

Tribunal
de Grande
Instance



Capinghem
Lomme

ARC CAPINGHEM LOMME

Situé en première couronne de la métropole lilloise, le site, développe coté Grand But une zone commerciale et un parc urbain, coté Capinghem un équipement hospitalier complété de services médico-sociaux et une vaste plaine pouvant être urbanisée. De plus le secteur possède une excellente desserte : ligne de métro, gare bus, accès direct à la rocade ouest. L'aménagement d'ensemble, véritable « projet manifeste » des communes de Lomme et Capinghem, répondra à la fois aux exigences de qualité urbaine mais aussi d'intégration et de mise en valeur des zones limitrophes.

Le projet s'oriente autour de la requalification ou de la création de nouveaux espaces publics de qualité, plus adaptés au trafic routier et aux modes doux. Le parvis Saint-Philibert deviendra l'élément central de ce nouveau quartier.

Un aménagement paysager structurant fera le lien entre le pôle commercial et de loisirs et la zone résidentielle de Capinghem. Il composera avec le paysage rural historique et le réseau des becs, construisant ainsi une séquence constitutive de l'Arc Nord garantissant la grande qualité environnementale du secteur.

Le fort potentiel d'urbanisation permettra le développement de l'équipement commercial et la création d'une nouvelle offre de logements en relation avec les éléments structurants du secteur.

Le projet verra sa mise en œuvre se réaliser au travers de plusieurs périmètres opérationnels selon la nature des travaux.



Cœur de ville



Zone à urbaniser entre le centre bourg et le quartier Humanité

Parking relais
agrandissement pour
arriver à 1000 places

Quartier Humanité

Arc nord à mettre en valeur
pour gérer la relation
ville/campagne

Parc urbain
à désenclaver

Métro

Campus Véolia



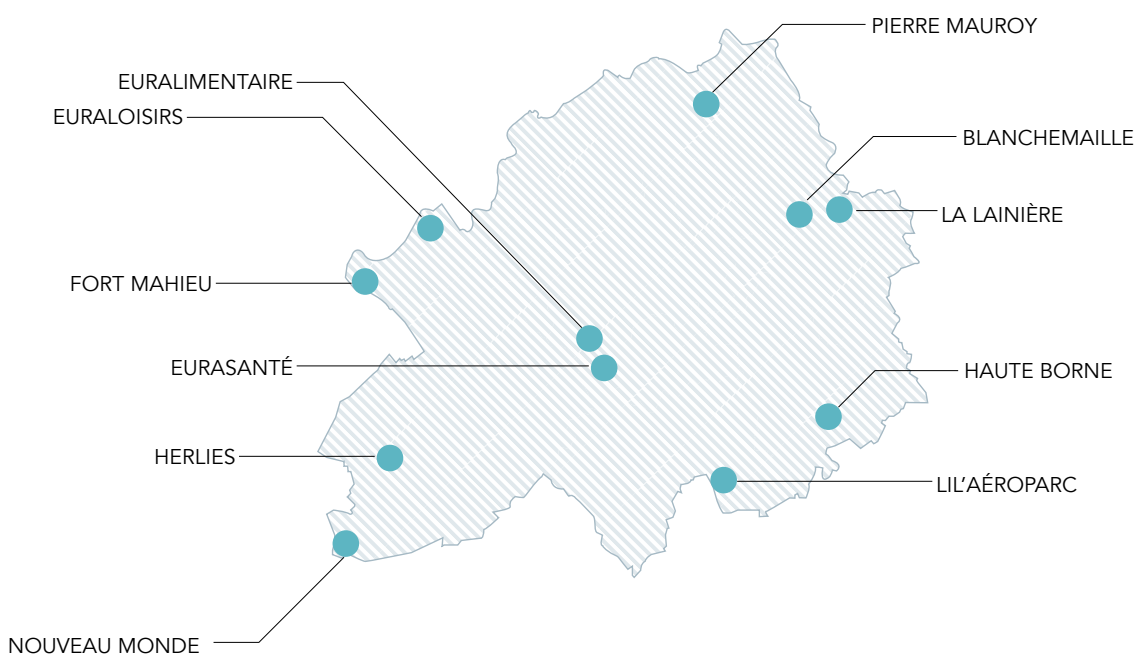
Zone à urbaniser
permettant de lier le centre
bourg au quartier Humanité
et au métro – (20 hectares)

Zone commerciale
agrandissement
et restructuration

Hôpital Saint Philibert,
projet d'agrandissement
et de restructuration

Parvis St Philibert
réorganisation des circulations,
requalification des espaces





p.62	ARMENTIÈRES EURALOISIRS
p.64	LOMME, CAPINGHEM, ENNETIÈRES-EN-WEPPES, ENGLOS-SEQUEDIN EURALIMENTAIRE
p.66	LOOS EURASANTÉ
p.70	ROUBAIX, WATTRELOS LA LAINIÈRE
p.74	SECLIN, TEMPLEMARS, VENDEVILLE, LESQUIN LIL'AÉROPARC
p.76	ROUBAIX BLANCHEMAILLE
p.78	VILLENEUVE D'ASCQ, SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS HAUTE BORNE
p.82	HERLIES HERLIES
p.82	ERQUINGHEM-LYS FORT MAHIEU
p.82	RONCQ PIERRE MAUROY
p.83	LA BASSÉE NOUVEAU MONDE
p.84	REDYNAMISATION DES PARCS D'ACTIVITÉ

ENTREPRENDRE

LES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES

Terre d'entrepreneurs par excellence, la Métropole Européenne de Lille a démontré la puissance de son tissu économique. Du textile à la grande distribution, en passant par le numérique et la finance, les réussites industrielles et le succès de ses grandes entreprises familiales ont marqué l'économie de ce territoire. La métropole demeure la première concentration de sièges sociaux de groupes internationaux en France après Paris.

La MEL poursuit son engagement aux côtés des entreprises de son territoire en proposant une réponse foncière et immobilière, véritable parcours résidentiel, répondant à leurs besoins tout au long de leur développement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Troisième marché de bureaux en France, la métropole lilloise a vu se commercialiser plus de 213 000 m² de bureaux en 2017 et s'investir 270 millions d'euros. Sur le marché des locaux d'activités, troisième marché en France, 223 000 m² ont été commercialisés en 2017. En 2018, nouveau record, le marché immobilier de bureaux franchit le cap des 280 000 m² commercialisés. Le marché des locaux d'activités en 2018 se stabilise avec 207 000 m².

Pour ces raisons, la MEL s'engage continuellement pour une montée en qualité de son immobilier à destination des entreprises. L'aménagement de nouveaux parcs, la densification des parcs existants, ou encore la redynamisation des parcs d'activités participent à la dynamique de son marché immobilier.

Riche d'une offre variée et compétitive à destination des professionnels de l'immobilier et constituée d'atouts naturels et culturels, la métropole lilloise propose des opportunités d'investissement attractives.



© Agence AXO



Armentières **EURALOISIRS**

Fruit d'un partenariat entre les propriétaires, la ville et la MEL, ce site emblématique intégrant l'ancienne brasserie Motte-Cordonnier, monument historique et « Château de l'industrie » de la métropole lilloise, se transforme en site d'excellence dédié aux loisirs. Connecté à un corridor écologique, économique et touristique majeur : le projet Euraloisirs reposera sur une ambition programmatique forte, alliant mixité et activités de loisir.

La société VEGA 1965, propriétaire du site, entame une reconversion et une recomposition spatiale entre logements, équipements publics, activités et loisirs. L'aménagement de ce site pourra être accompagné d'un développement qualitatif sur l'ensemble du quartier, profitant des propriétés de la MEL, d'une superficie d'environ six hectares.





La Lys qui longe l'emprise du projet est un atout économique et touristique majeur.



Superficie 12,3 ha + 6 ha en périphérie du site Euraloisirs.

Programme 50 000 m² de SDP dont 60 % d'activités sports et loisirs + commerces économiques et 40 % de logements.

Logements : 20 000 m²

Commerce, activités sports et loisirs : 30 000 m²

Maîtrise d'ouvrage VEGA 1965 et Groupe Édouard Denis, Histoire et Patrimoine, NODI.

Auteur du projet urbain Groupe IRD - AMO
Agence AXO - Mandataire, Agence Maes - Architecte, Profil Ingénierie - Bureau d'étude VRD et Osmose.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier **2019** démarrage des travaux de démolition et de construction du programme Edouard Denis (livraison 2021)

2019 dépôt du 2^e permis de construire d'Histoire et Patrimoine

Révision du calendrier en cours pour le dépôt de permis de construire du pôle multi-loisirs



Lomme-Captinghem
Ennetières-en-Weppes
Englos-Sequedin

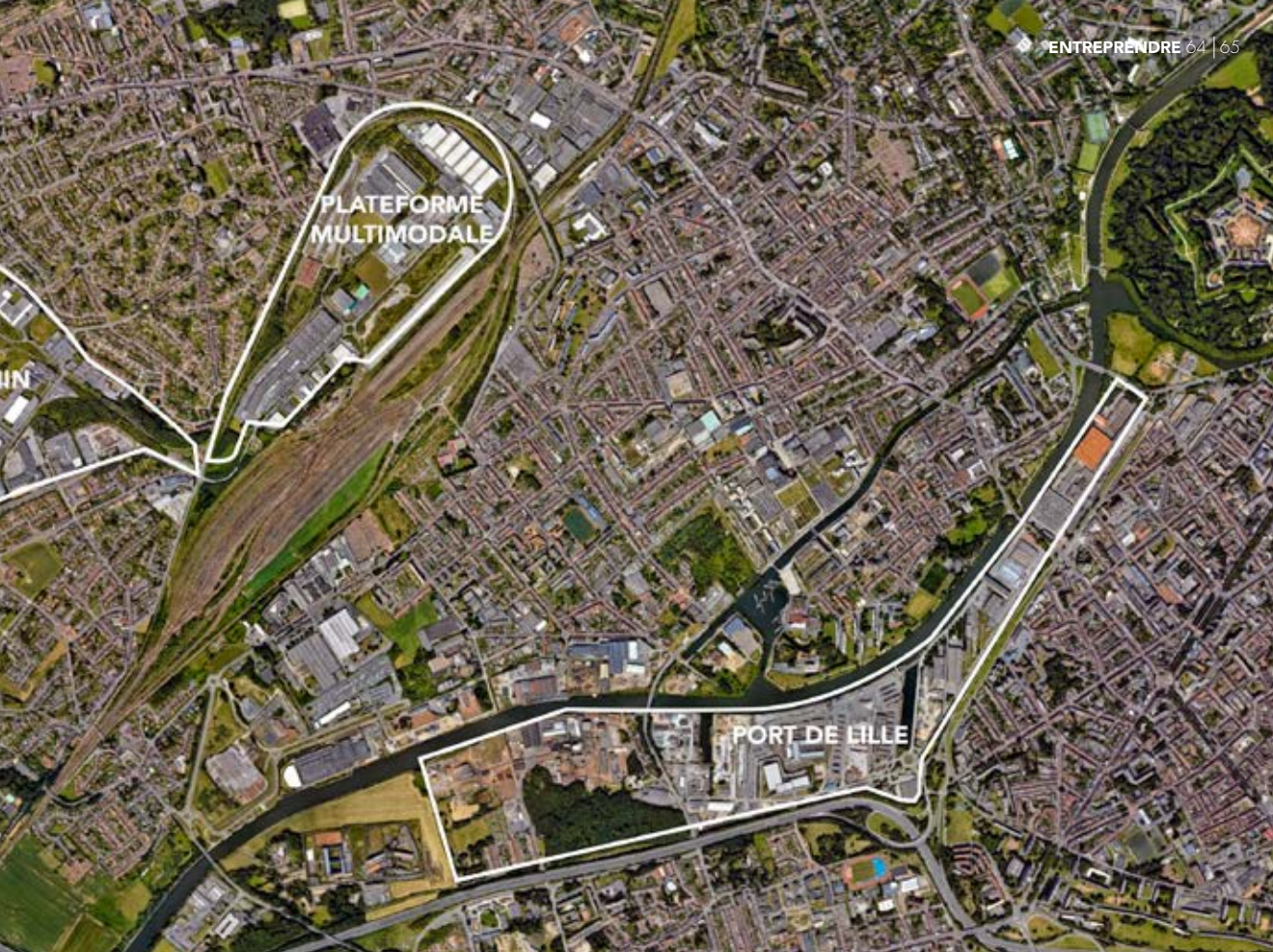
EURALIMENTAIRE

Après les succès tant économiques que commerciaux d'EuraTechnologies, Eurasanté, Euralille, ou encore la Haute Borne, la MEL a lancé en 2016 un nouveau site d'excellence : « Euralimentaire » dédié aux produits frais et à leur logistique. S'appuyant sur la dynamique économique du plus grand marché de gros français après Rungis (MIN) et ses 50 grossistes pour 191 millions d'euros de chiffre d'affaires, ce site développe une approche filière stratégique :

- un positionnement résolument sur les produits frais, locaux et de saison ;
- l'émergence de nouveaux canaux de distribution favorisant le « manger local », en lien avec les tendances actuelles sociétales du « manger mieux » ;
- une logistique optimisée visant à l'amélioration de la performance de l'amont à l'aval ;
- un développement de l'activité actuelle du MIN en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises de l'agro et agro-alimentaire dans un périmètre élargi pour répondre concrètement aux besoins des entreprises en matière de foncier et d'immobilier.

La MEL propose donc de nombreuses opportunités pour investir sur ce territoire d'avenir «Euralimentaire » sur tous les segments de parcours résidentiels des entreprises (sortie d'incubation, PME/PMI, ETI, grandes entreprises ...) dans les secteurs productifs et de logistique. Une vitrine tertiaire et de services en cœur de ce site est également développée pour garantir l'écosystème.





Superficie MIN : 4 ha

Formation / Recherche Tertiaire/ Services : 5 000 m² SDP

Activités économiques de production et logistique, PME/PMI : 45 000 m² SDP

Projet urbain : 60 ha

Formation / Recherche Tertiaire/ Services : 50 000 m² SDP

Habitat : 30 000 m² SDP

Activités économiques de production et logistique, PME/PMI : 330 000 m² SDP

Programme

Identification de nombreuses opportunités d'investissement sur tous les segments de parcours résidentiels des entreprises (de l'incubation, aux PME/PMI, ETI et grandes entreprises) dans les secteurs productifs, logistiques et tertiaires s'inscrivant dans la dynamique d'Euralimentaire via :

- la transformation immobilière du marché de gros, ouvert aux investisseurs à l'horizon 2019-2022 (25 ha) ;
- la restructuration du centre commercial ;
- la création d'un projet urbain développant un parc d'activités au carrefour du centre commercial et du MIN (25 ha), et au sud de ce territoire (35 ha).

Maîtrise d'ouvrage MEL

Auteur du projet urbain Espace Architecture International.

Procédure d'aménagement En cours de définition.

Calendrier **2019-2022** reconfiguration immobilière du MIN via son déclassement et son nouveau mode de gestion ;
2022-2030 développement d'un projet urbain dédié à l'écosystème Euralimentaire.

Projets de construction en cours ou prévus **Euralimentaire** : Hôtel d'entreprises et plateforme logistique sur le marché de gros à partir de 2020, et implantations d'entreprises





LOOS EURASANTÉ

Au sein du troisième pôle de santé français, Eurasanté est le site d'excellence dédié aux activités de pointe de la filière biologie-santé-nutrition.

Il s'inscrit au cœur du plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe. Aux côtés des 50 laboratoires, sept hôpitaux, quatre facultés et sept instituts de formation, ce secteur élargi de 300 hectares accueille également logements, parcs paysagers et espaces de loisirs.

Le parc d'activités Eurasanté (36 hectares) y est conçu comme un parc paysager. C'est l'adresse idéale pour les entreprises de la filière biotechnologie-santé / nutrition : véritable écosystème vertueux où la Métropole Européenne de Lille et le GIE Eurasanté accompagneront vos ambitions et vos projets de développement. Une nouvelle tranche de 20 hectares supplémentaires est mise à l'étude.

Le parc regroupe :

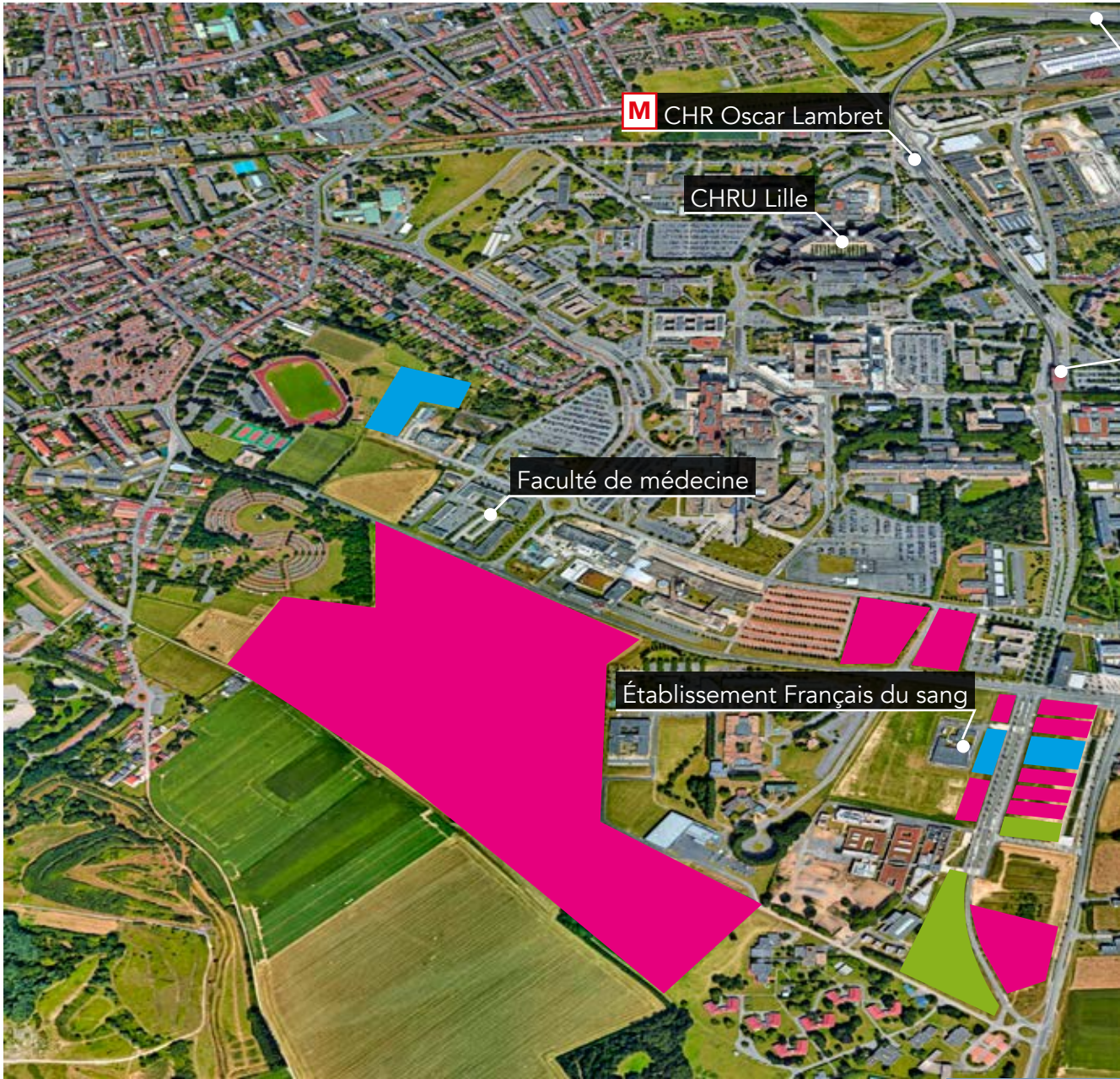
- 170 entreprises comptant 3 200 salariés ;
- sept hôpitaux avec 16 000 personnels de santé ;
- quatre facultés pour près de 20 000 étudiants ;
- un Bio Incubateur (plus de 120 projets accompagnés, 205 M€ de fonds levés, 350 emplois créés) ;
- un centre de services destiné aux entreprises (restaurants, hôtellerie, commerces, agence postale, banque, crèche...).

Le centre de service d'Eurasanté
conçu par Lalou Lebec devient l'épicentre du quartier.






© Vincent Lecigne - MEL



 Foncier disponible

 Chantiers à venir
ou lots commercialisés

 Chantiers en cours

ORIA Promotion
pour l'ESAT voir ensemble
- Relief architectes





Superficie 36 ha :
25 ha sur la ZAC Eurasanté-Est ;
11 ha sur Épi de Soil.
20 ha :
sur Eurasanté 2 (en projet).

Programme 150 000 m² dédiés aux entreprises liées à la filière biotechnologies-santé : bureaux, laboratoires, centres de recherche, activités de production, logements et commerces dans une logique de mixité urbaine.

Maîtrise d'ouvrage MEL.

Auteur du projet urbain Atelier Jacqueline Osty et Associés/paysagiste Daniel Treiber, Trace, Lalou + Lebec/architectes-urbanistes. Ma-Geo Morel Associés/BET.

Procédure d'aménagement ZAC et lotissement.

Calendrier 1999 - 2015 aménagement assuré par la Soreli.
2016 - 2020 aménagement assuré par la MEL.

Projets de construction en cours ou prévus **Kaufman & Broad** : 7 895 m² de bureaux (démarrage des travaux au 1^{er} semestre 2018). **Diagast** : 5 000 m² d'activités sur la tranche 1 (chantier en cours).

© Relief Architecture





Roubaix
Wattrelos

LA LAINIÈRE

Sur 33 hectares, la Lainière poursuit son histoire économique pour se transformer en un quartier d'activités attractif et durable. Située sur les villes de Roubaix et Wattrelos, à proximité immédiate de la Belgique, la Lainière est desservie par le boulevard historique de la Laine et les grandes voies d'accès de l'Eurométropole.

Le site accueillera des PME-PMI, des activités de petites et moyennes productions, des activités industrielles, artisanales, tertiaires et de commerce de gros, mais aussi des logements, avec l'ambition de développer l'économie et l'emploi local.

La Lainière s'inscrit dans les objectifs de la « Charte des parcs d'activités du XXI^e siècle » de la MEL qui promeut un aménagement économique durable, prenant en compte les impératifs de mobilité, de performance énergétique et de production d'énergies renouvelables. La charte garantit notamment un maillage avec l'environnement urbain et économique du site, un traitement qualitatif de la mixité des fonctions, un lien avec la trame bleu, un usage des modes doux...

Parmi les premières réalisations : la Maison du projet, le premier bâtiment français « Cradle to Cradle », est conçu pour n'avoir aucun impact sur son environnement.



© Claire Shorter - Kaelbeh Graphic





© Claire Stenier

Bâtiments existants à réhabiliter

La frange
(habitat, commerces, petites activités)

Emprise économique
(logistiques, activités tertiaire)

La Maison du projet,
premier ouvrage « Cradle to Cradle » de la Métropole.



© Vincent Lecigne - MEL





Superficie **33 ha.**

Programme **112 000m² SP**
70% en activités économiques
30% en logements

Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée et Nacarat, concessionnaires de la MEL.

Auteur du projet urbain Claire Shorter.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier **2016** ouverture de la Maison du projet de La Lainière, premier bâtiment français « Cradle to Cradle ».
2016 désignation d'une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre architecte - paysagiste - BET VRD (Claire Shorter - Empreinte - Artelia) - validation du schéma directeur et engagement de la phase de maîtrise d'œuvre.
Début 2018 obtention du permis d'aménager.
Fin 2018 aménagement du carrefour boulevard de la Laine / rue des activités. Obtention du 1^{er} permis de construire et commercialisation du 1^{er} programme de logements.
Attribution et signature des trois derniers lots activité économique, dépôt des 1^{ers} permis de construire activités.
Février 2019 démarrage des travaux de viabilisation de l'opération (voirie et réseaux).

Bâtiment et bureau de l'ancienne entreprise qui seront conservés.





Seclin-Templemars
Vendeville-Lesquin

L'ÂÉROPARC

Au sud de la métropole, ce parc de 38 hectares, connecté à l'aéroport et au parc d'activités du Mélantois, propose une programmation de 200 000 m² de surface de plancher. La dynamique du projet est fondée sur une exigence environnementale innovante, directement inspirée de l'approche « rev3 ». Les énergies renouvelables, les réseaux intelligents, l'économie circulaire seront privilégiés. La desserte du site sera particulièrement performante tous modes confondus et une attention particulière sera portée sur le traitement paysager pour garantir un haut niveau de qualité urbaine et le respect de l'environnement.

© KREUK



© KREUK





Lil'Aéroparc

Superficie 40 ha.

Programme 200 000 m²
dont 125 000 m² de tertiaire
50 000 m² d'activités en lien avec l'aéroport
25 000 m² de services

Maîtrise d'ouvrage Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille.

Auteur du projet urbain UAPS.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier 2015 - 2018 études préalables et analyse des 65 offres d'appel à manifestation d'intérêt pour définir la programmation PME/PMI, tertiaire et services



Roubaix

BLANCHEMAILLE

Au cœur du berceau de la VPC (Vente par correspondance) à Roubaix, la MEL déploie un nouveau site d'excellence : Blanchemaille by EuraTechnologies, le premier accélérateur dédié au commerce digital de France. Ce haut lieu du commerce de demain bénéficie de la proximité de grands acteurs tels que Showroom privé, OVH, Altima..., pour accueillir un incubateur, un accélérateur et un hôtel d'entreprises, dans un premier temps sur l'emprise des 13 000 m² du bâtiment Fontenoy, puis dans le patrimoine historique réhabilité du bâtiment Pollet.

Un an après son installation, Blanchemaille by EuraTechnologies accueille déjà plus de 200 emplois avec 12 entreprises et 15 projets incubés. L'objectif, à l'horizon 2020, est l'accueil de 100 entreprises, pour 1 000 emplois.

Acquis par l'Établissement public foncier (EPF) pour le compte de la MEL, le site comprend un bâti d'une superficie de 47 553 m² composé de plusieurs entités et d'un parking silo de 3460 m². Il fait la jonction entre le quartier en pleine reconversion de la gare de Roubaix et celui de l'Alma qui bénéficie du soutien du Programme national de renouvellement urbain.



Superficie **1,5 ha.**
Site foncier et immobilier.

Programme **47 553 m², dont :**
développement en première phase d'un site d'excellence dédié au e-commerce sur 13 000 m² de SDP (accueil au sein du bâtiment Fontenoy) ;
réhabilitation lourde du bâtiment Pollet (12 000 m²) ;
commercialisation du bâtiment Moreau (environ 20 000 m²).

Maîtrise d'ouvrage L'Établissement public foncier, propriétaire du site pour le compte de la MEL.
Maîtrise d'ouvrage privée recherchée.

Procédure Partenariat privé.

Calendrier **2016 - 2022** Réaménagement du bâtiment Fontenoy et développement du site d'excellence par la SEM EuroTechnologies.
Travaux de rénovation du bâtiment Pollet.
2019 - 2020 Commercialisation du bâtiment Moreau.
2020 - 2026 Projet urbain de l'Alma avec restructuration de l'espace public.



© Renaud Wailliez



Villeneuve d'Ascq Sainghin-en-Mélantois **HAUTE BORNE**

Par sa situation géographique privilégiée, ses nombreux services, sa proximité avec un pôle européen d'enseignement et de recherche, la présence d'entreprises à forte valeur ajoutée, et un cadre de vie agréable et fortement paysager, le parc scientifique de la Haute Borne offre tous les atouts d'un site d'excellence.

Le parc de la Haute Borne est dédié à l'accueil d'activités scientifiques et technologiques à haute valeur ajoutée, à l'innovation et au développement durable. Grâce aux synergies avec les centres de recherche et les laboratoires de la Cité scientifique (à deux pas), les entreprises y trouvent l'environnement idéal pour leur développement. Le site compte aujourd'hui 212 entreprises, pour 8 637 salariés. 98 % des bureaux étant occupés, la Haute Borne poursuit son développement par l'aménagement du « Grand carré » et ses 60 000 m² de programmes à venir.





Superficie	140 ha.
Programme	310 000 m² dont Réalisés : activités économiques : 190 000 m ² . logements : 40 000 m ² . espaces verts : 20 ha. champs cultivés : 35 ha. A venir : activités économiques : 60 000 m ² de SDP.
Maîtrise d'ouvrage	SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.
Auteur du projet urbain	Phase 1 : Atelier Grether/Atelier LD/Artelia - Atelier Nervures Phase 2 : Atelier Nervures, Atelier MA
Procédure d'aménagement	ZAC.
Calendrier	1999 démarrage opérationnel de la ZAC et désignation de la SAEM de la Haute Borne comme concessionnaire. 2016 attribution de la concession d'aménagement de la phase 2 à la SPL Euralille. 2023 fin de la concession.
Projets de construction en cours ou prévus	Boiron : Fin des travaux printemps 2019. Aventim-Woodtime : 15 000 m ² de bureaux et services (démarrage des travaux en 2019). Tereneo-Nexity : 25 000 m ² de bureaux (livraison en 2019).





© Bocquet



© Richard Baron / Light-Mohiv



Herlies HERLIES



© Alexandre Traisnel - MEL

Situé en bordure de RN 41, en entrée sud de l'agglomération, un nouveau parc d'activités se développe sur 12 ha. Aménagé par Aménagement et Territoires HERLIES (Groupe IRD), le parc d'activités d'Herlies propose près de 30 parcelles dédiées aux activités artisanales et de loisir, autour de trois pôles principaux : Automobile, Santé et BTP. La construction des premiers bâtiments a démarré en 2018.



Erquinghem-Lys FORT MAHIEU



© GBL Architectes

En bordure de l'autoroute A25, le futur parc d'activités Fort Mahieu disposera d'un « effet vitrine » exceptionnel à l'entrée ouest de l'agglomération lilloise.

Ce parc de 15 ha est destiné à accueillir près de 40 000 m² d'activités économiques mixtes pour l'implantation de PME-PMI, d'artisans, de services...

Afin de démarrer le développement du site, une concession d'aménagement a été attribuée mi 2018.



Roncq PIERRE-MAUROY



© Bocquet

Labellisé parc d'activités du 21^e siècle, Pierre-Mauroy s'étend sur 13 ha et offre un écrin écologique, qualitatif et fonctionnel pour les entreprises.

À proximité immédiate de l'A22 et de la Belgique, le parc accueillera des petites productions artisanales et industrielles et des bureaux sur environ 30 000 m².

Alors que la commercialisation du parc est bien amorcée, avec près de 23 000 m² développés ou en cours de réalisation, une extension du parc Pierre-Mauroy sur 14 ha, dédiée à un développement industriel ou logistique, est proposée à la commercialisation.



La Bassée NOUVEAU MONDE

Cet espace de 9 ha est aménagé dans le respect de la charte des parcs d'activités du XXI^e siècle de la MEL et des principes du développement durable (accessibilité, mobilité douce et alternative, cadre paysager de qualité).

Il est destiné à l'implantation de PME-PMI, artisanat, bureaux et d'activités commerciales dont une surface alimentaire : 73 000 m² de surfaces cessibles, dont 38 000 m² pré-commercialisées. Situé en entrée de ville de la Bassée, le long du contournement nord de la ville, le parc d'activités est au carrefour des grandes centralités urbaines régionales via la RN41 et la RN47.

Un des atouts du Nouveau Monde est la présence d'un parc de 8 000 m², dont l'aménagement est achevé. Traversé par des liaisons douces, il relie le collège Albert-Schweitzer, la future surface alimentaire, la ligne de bus de la RD641 et le secteur résidentiel au sud du parc d'activités.

Il est agrémenté de plus de 150 arbres et de trois bassins paysagers.



Superficie 9 ha.

Programme 71 200 m².

Tertiaire : 6 000 m².

Commerces : 30 000 m².

Activités PME/PMI, artisanat : 35 000 m².

Maîtrise d'ouvrage

Ville Renouvelée, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain

Agence archi/Urbaniste : Wonk Architectes.

Paysagiste : Empreinte.

BET VRD : Verdi.

Procédure d'aménagement

ZAC.

Calendrier

Travaux de viabilisation des lots achevés : terrains disponibles, parc paysager aménagé.

Projets de construction en cours ou prévus

Réalisé : Garage Renault.

En cours de travaux : Clinique vétérinaire.

Sous compromis : Intermarché.

REDYNAMISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS

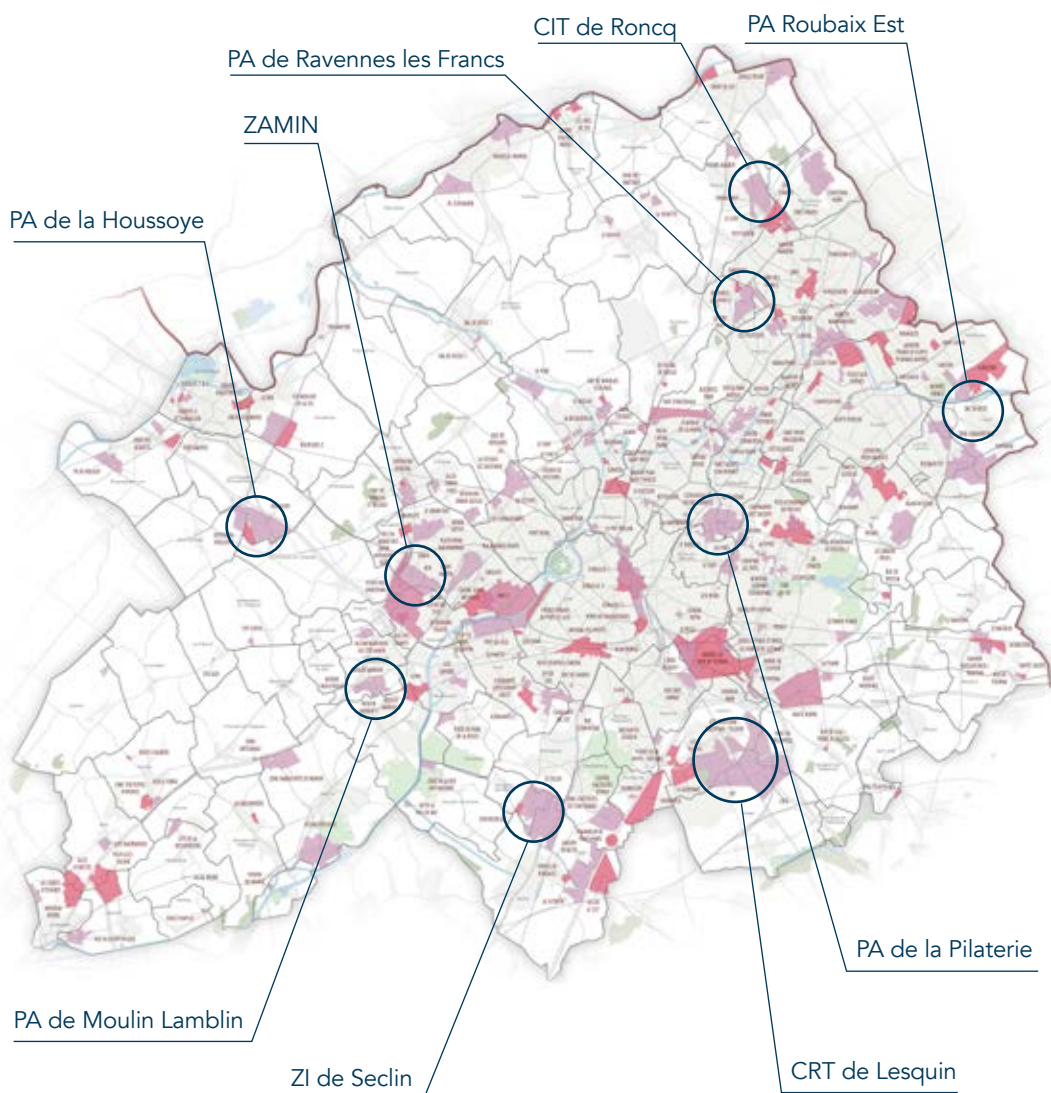
Dotée de plus de 170 parcs d'activité développant 30 000 emplois avec 1300 entreprises, la MEL initie une politique ambitieuse de requalification.

Neuf parcs vont démarrer cette dynamique pour enrayer leur vieillissement. Un processus participatif associant l'ensemble des acteurs des parcs (entreprises, propriétaires, salariés, associations des parcs, communes...) est mis en place.

Les investissements de la MEL sur ces parcs veilleront à répondre aux besoins et attentes de leurs utilisateurs pour générer un effet de levier vertueux impliquant l'ensemble de ces acteurs au bénéfice de la transformation et de la valorisation de ces parcs : un véritable partenariat public-privé.

Investissement 28 millions d'euros

- 9 parcs d'activités
- 1 000 ha
- 1 300 entreprises
- 30 000 emplois





Illies SALOMÉ

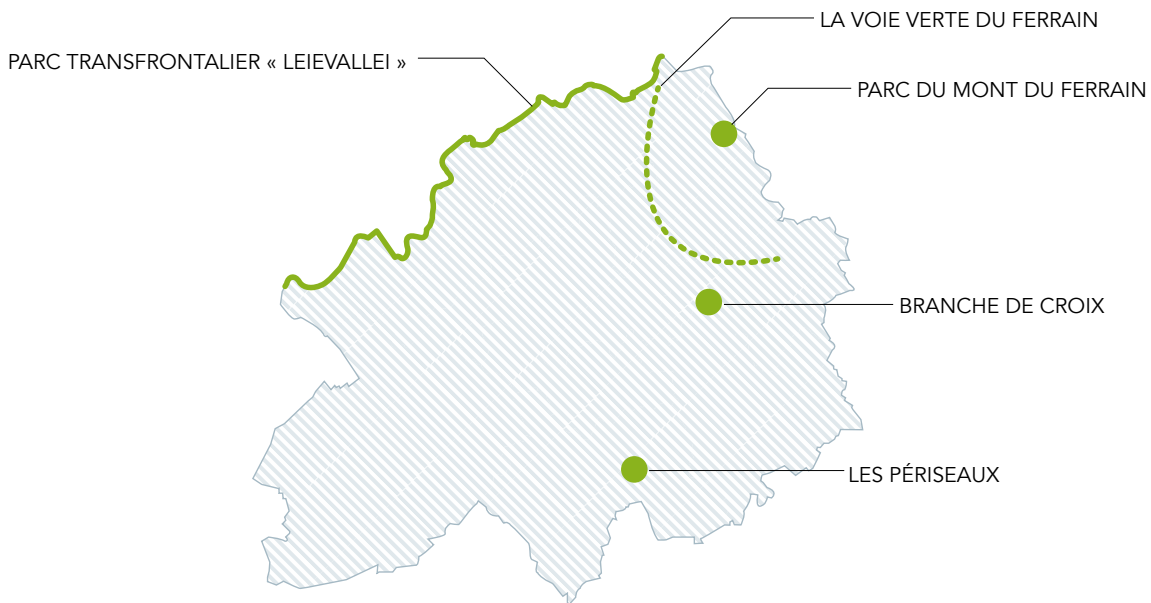
Le site d'Illies - Salomé, situé au carrefour des RN 41, RN 47 et de la RD 141, s'inscrit dans le cadre de la stratégie foncière économique portée par la Métropole Européenne de Lille en tant que site de grande taille.

Fort de son positionnement stratégique, le parc d'activités d'Illies - Salomé constitue en effet une priorité au regard des besoins en emplois sur le secteur, pour une programmation industrielle ou logistique.

La MEL, en tant qu'aménageur, travaille avec le promoteur PRD pour développer un distripôle sur 38 hectares comprenant 2 lots :

- lot A 96 000m² sur 23 ha,
- lot B 60 000m² maximum sur 14 ha, actuellement à l'étude, sera proposé en location.





p.88	VOIE VERTE ET PARC DU FERRAIN
p.90	LES PÉRISÉAUX
p.92	BRANCHE DE CROIX
p.94	PARC TRANSFRONTALIER « LEIEVALLEI »

RESPIRER

LES TRAMES VERTE ET BLEUE

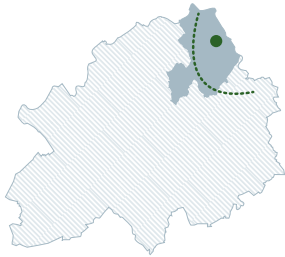
En miroir d'une politique ambitieuse de renouvellement urbain, la MEL développe, sur l'ensemble de son territoire jusqu'au centre de l'agglomération, un important réseau d'espaces publics qui valorise, tout en le protégeant, un patrimoine naturel, paysager et agricole de qualité.

À l'écoute d'une population désireuse de profiter de lieux de détente et de promenade de proximité, elle aménage des parcs, voies vertes, canaux et plans d'eau, constituant une véritable trame verte et bleue écologique, ouverte aux modes doux et loisirs de plein air.

Depuis 2002, de nombreux projets ont vu le jour... Citons le Parc de la Deûle et son site emblématique Mosaïc (grand prix du paysage en 2004), le Canal de Roubaix longtemps abandonné et aujourd'hui totalement restauré, qui continue d'être le moteur d'un renouvellement urbain tourné vers l'eau et son paysage, les Prés du Hem, vaste plan d'eau qui accueille de nombreuses activités nautiques, et plus récemment les Périseaux qui constituent le premier projet de la MEL en faveur de la préservation et de l'ouverture au public des zones agricoles. Pour relier tous les sites, un important réseau de voies vertes continue de se développer.

D'ores et déjà, 1 300 hectares de nature sont gérés par la MEL, parcourus par près de 150 km de chemins de promenade, reliés entre eux et aux zones urbaines par plus de 100 km de voies vertes en grande partie en bord à voie d'eau. Ces espaces ont accueilli plus de deux millions de personnes en 2018.

La MEL intensifie ses efforts avec de nouveaux projets ambitieux de parcs et de voies vertes afin de répondre à la demande toujours croissante de ses habitants d'une nature accessible.



VOIE VERTE ET PARC DU FERRAIN

Au nord-est de la métropole, sur un territoire mixant zones densément urbanisées et espaces ruraux, deux projets vont voir le jour : le parc du Mont du Ferrain et la voie verte du Ferrain qui le dessert.



BELGIQUE

Halluin

PARC DU MONT DU FERRAIN

Roncq

Neuville-en-Ferrain

BELGIQUE

VOIE VERTE DU FERRAIN

Tourcoing

Roubaix

La voie verte du Ferrain

De Tourcoing et Roubaix jusqu'à Halluin et la Lys, la voie verte du Ferrain suivra sur 11 km une ancienne voie de chemin de fer abandonnée depuis les années 80.

Le site présente des qualités indéniables, avec un patrimoine naturel et bâti de qualité, comme les ouvrages d'art anciens de grande dimension. Le foncier est généreux et la topographie variée, idéalement situés en cœur de ville dans un secteur en forte mutation urbaine.

En lieu et place des rails, une voie douce confortable, toute équipée et largement accessible sera réalisée. Elle sera ponctuée de placettes, jardins et belvédères, et empruntera les anciens ponts totalement restaurés qui constitueront de véritables attractions tout au long du parcours.

« L'autoroute de la chaleur » que la MEL réalise entre le centre de valorisation énergétique d'Halluin et les réseaux de chaleur urbains de Roubaix et Lille sera en partie réalisée sous la voie verte, mutualisant ce foncier stratégique dans un projet doublement vertueux en matière de développement durable.



© Agence Devillers



© Agence Devillers

Le Parc du Mont du Ferrain

Au pied d'une légère colline, que dans les Flandres on appelle un Mont, dans une zone agricole entourée par l'urbanisation mais ouverte sur une plaine transfrontalière avec la Belgique, la MEL va créer un nouveau type de parc.

Le projet préserve les activités agricoles et les paysages qu'elles dessinent tout en permettant à la population de les découvrir et de se les approprier. Un réseau de chemins et de sentiers sera créé, qui permet de relier des lieux remarquables aménagés ou restaurés tels que jardins, belvédères, cours d'eau et étangs, chemins pavés, oratoires, fermes, estaminets... Le linéaire aménagé est d'environ sept kilomètres, et s'inscrit dans un espace préservé et ponctuellement aménagé de 640 hectares.

Ce projet a été élaboré en étroite relation avec les agriculteurs et concomitamment à un remembrement, ce qui a permis à la MEL, propriétaire de terrains, d'acquiescer les emprises nécessaires à la création des aménagements et de céder ceux plus favorables à l'agriculture.



© Bocage



© Bocage



© Bocage



Faches-Thumesnil, Templemars Vendeville, Wattignies

LES PÉRISEAUX

Au sud de la métropole, à la rencontre des villes de Faches-Thumesnil, Templemars, Vendeville et Wattignies, la MEL a réalisé de 2013 à 2018 un parc agricole de 260 hectares.

Dans un milieu péri-urbain où la pression foncière peut être élevée, ce parc permet de préserver une agriculture productive multifonctionnelle et raisonnée tout en réalisant un saut qualitatif en matière de biodiversité et ouvrant ce paysage à la promenade en famille.

Le projet intègre la requalification d'un étang de pêche existant, très apprécié des riverains. Les travaux s'achèveront au printemps 2019 par les ultimes plantations.



© Vincent Lecigne - MEL



© Vincent Lecigne - MEL

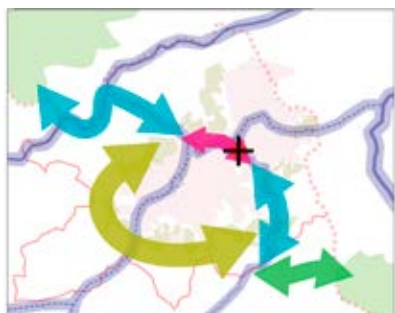


© Vincent Lecigne - MEL



Croix
Villeneuve d'Ascq
Wasquehal

BRANCHE DE CROIX



- Continuité hydraulique
- Continuité agricole
- Continuité forestière
- Continuité eau et nature en ville

Le site de la Branche de Croix occupe une position clef dans l'interface ville-nature aux échelles locales et métropolitaines.

Les agglomérations de Lille, d'une part, et de Roubaix et Tourcoing, d'autre part, qui ensemble forment la métropole lilloise, se rencontrent dans le territoire anciennement marécageux de la vallée de la Marque. Ce territoire a accueilli plusieurs voies de transports entre ces deux agglomérations : une voie ferrée, une voie fluviale (constituée par la Marque canalisée et le canal de Roubaix), les Grands Boulevards de Lille à Roubaix et Tourcoing et une voie rapide urbaine. Entre les bourgs et hameaux de Croix, Wasquehal et Le Breucq (Villeneuve d'Ascq), plusieurs grands sites industriels et quartiers d'habitat se sont installés. La fermeture ou le départ des activités industrielles et logistiques crée l'occasion de repenser ce territoire aux échelles locales et métropolitaine : comme nouveau lien entre les communes et comme nouvelle offre urbaine et naturelle. C'est aussi l'occasion de remédier durablement aux dysfonctionnements hydrauliques de la Marque dans ce secteur et de contribuer au redéveloppement de l'armature végétale qui y est encore relativement forte.



Un grand potentiel de régénération urbaine et de résorption des friches a été identifié : environ 60 ha de support pour des projets privés et publics. Le projet de La Maillerie (voir page 77) s'inscrit dans cet aménagement.



© Urban Act



La MEL a décidé la restauration complète de la branche et des espaces qui l'accompagnent. Elle s'appuie sur le principe de la renaturation qui vise à retrouver un fonctionnement hydraulique plus proche du naturel.

Superficie 60 ha en renouvellement urbain.

Volet environnemental et hydraulique : 3 kilomètres sur une largeur moyenne d'environ 15 à 20 mètres.

Maîtrise d'ouvrage

Métropole Européenne de Lille.

Urbaniste en chef du volet urbain

Alexandre Bouton pour Urban Act / Alfred Peter / Mageo / Alpha Environnement / Ixsane.

Maître d'œuvre du volet hydraulique et environnemental

Artelia / Alfred Peter / Mageo / Osmose / Ixsane.



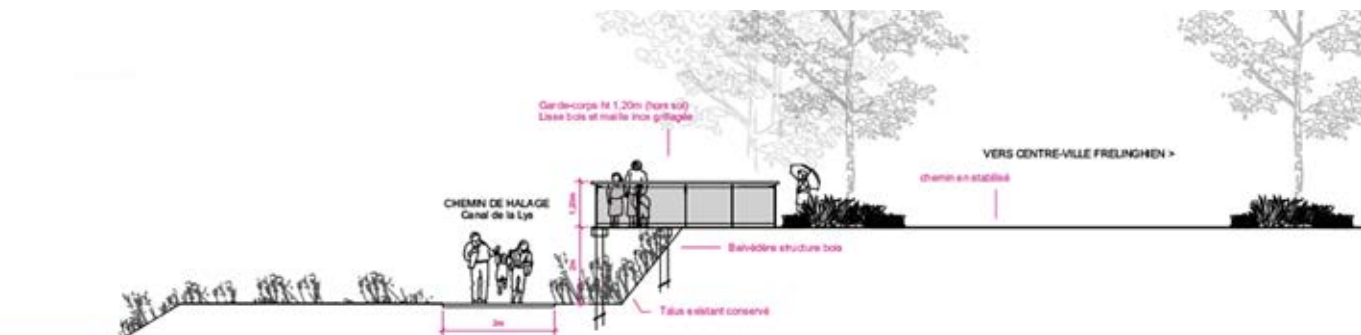
PARC TRANSFRONTALIER « LEIEVALLEI »

Soutenu par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER), le parc transfrontalier « leievallei – parc de la Lys » est un projet unique et novateur en termes de coopération transfrontalière. Il participe au renforcement de la « trame verte » à l'échelle de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Dix partenaires français, flamands et wallons se sont associés au sein d'un premier projet « Corrid'or » pour développer ensemble un parc, et renforcer l'identité transfrontalière de la Vallée de la Lys suivi par un second projet « Valys »

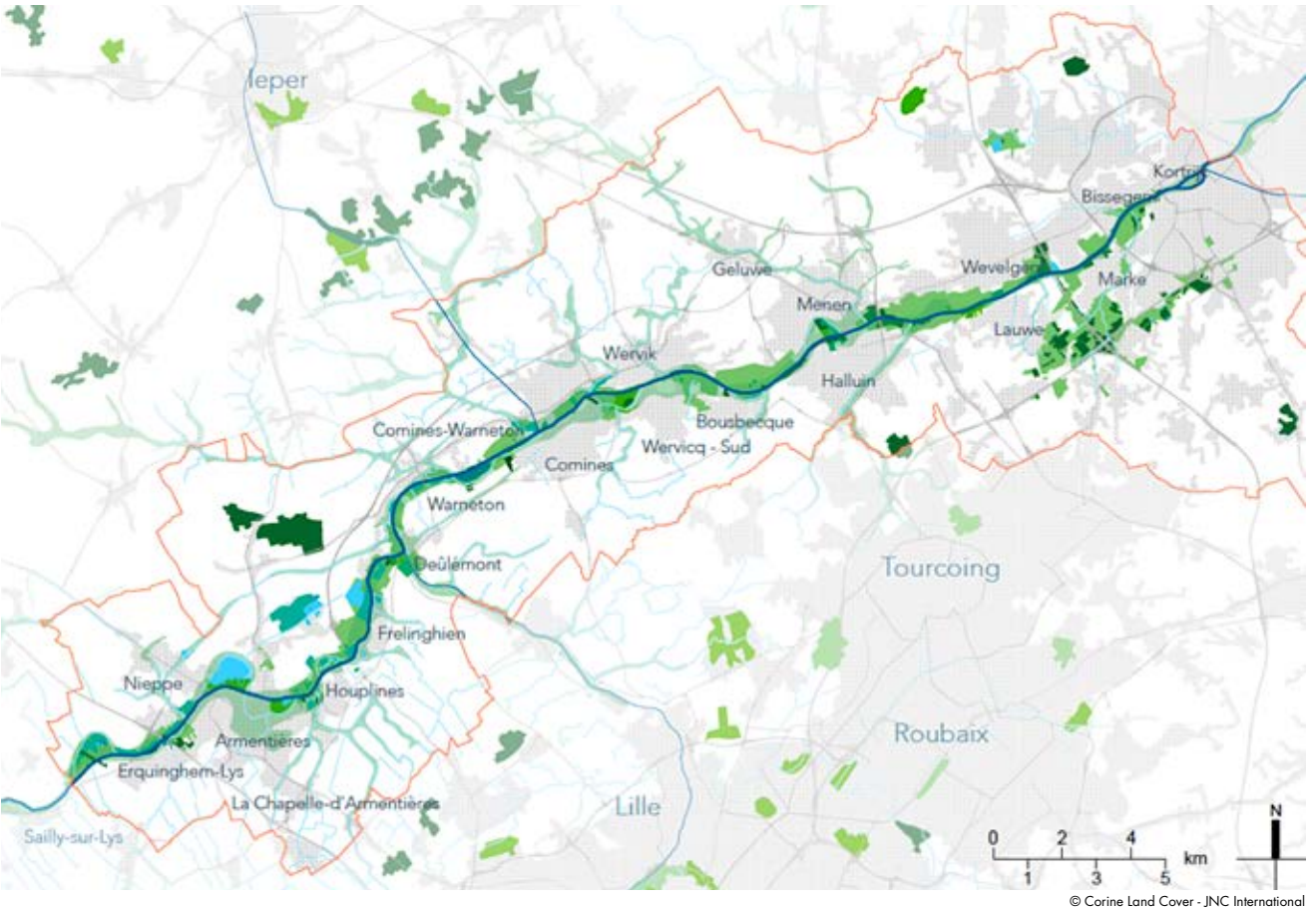
L'objectif des aménagements est double :

- préserver et valoriser des espaces de nature, pour structurer le paysage de la Lys,
- créer des chemins de promenade et des espaces récréatifs pour renforcer l'attractivité du Val de Lys.

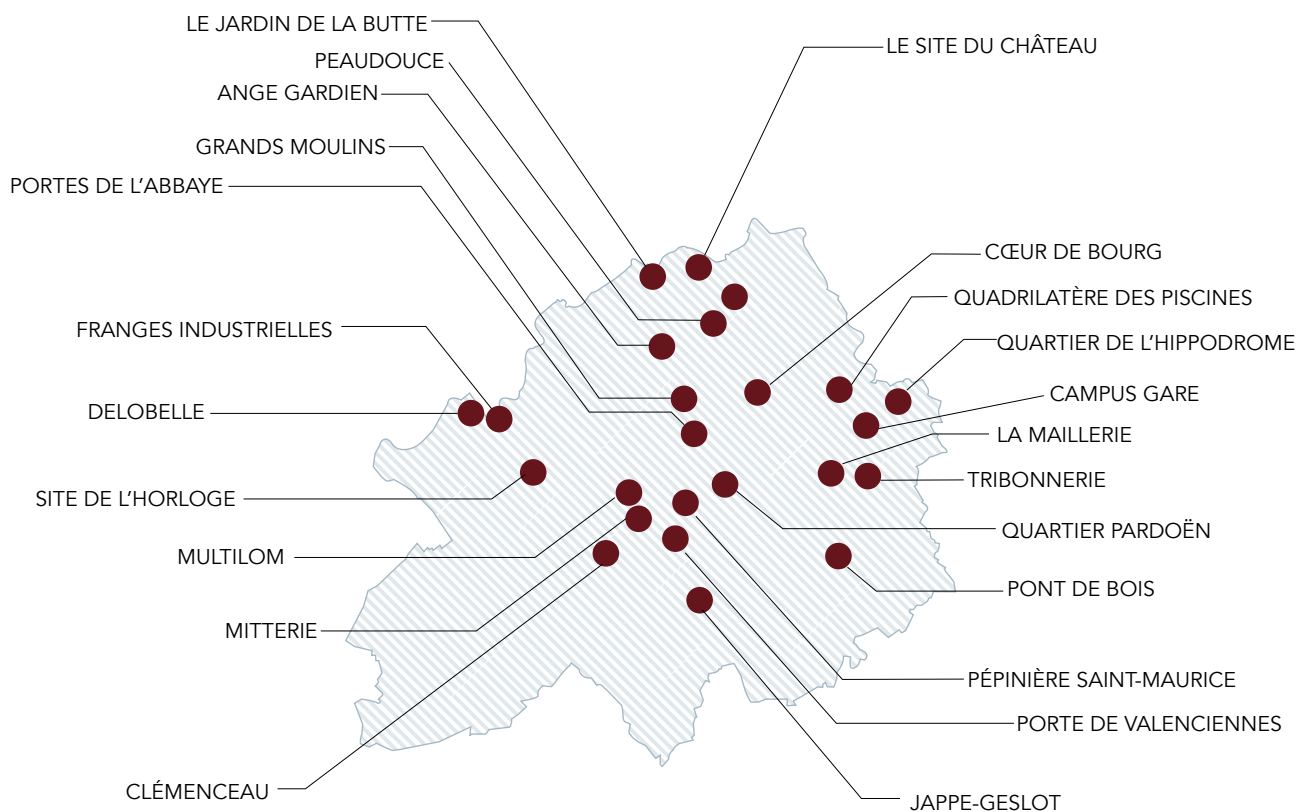
Les premiers enjeux du Val de Lys sont de rendre ce territoire accessible et praticable pour les piétons et les cyclistes, de le sécuriser, de créer des itinéraires doux régionaux et transfrontalier, de mettre en valeur les espaces agricoles et naturels d'intérêt paysager et écologique, d'épaissir le faisceau de la Lys en aménageant des espaces de nature ou de loisirs le long du parcours, de valoriser les sections urbaines en ouvrant les espaces publics sur la berge, et enfin, de développer la trame verte et bleue du territoire dans un cadre transfrontalier.



Frelinghien - Traitement des entrée vers la Lys



Vue depuis le chemin de halage vers le parc d'Houplines



- p.98 ARMENTIÈRES | DELOBELLE
- p.98 BOUSBECQUE | LE SITE DU CHÂTEAU
- p.98 COMINES | LE JARDIN DE LA BUTTE
- p.99 ARMENTIÈRES, HOUPLINES | FRANGES INDUSTRIELLES
- p.100 BONDUES | CŒUR DE BOURG
- p.101 CROIX, VILLENEUVE D'ASCQ | LA MAILLERIE
- p.102 FACHES-THUMESNIL | JAPPE-GESLOT
- p.104 LA MADELEINE | QUARTIER PARDOËN
- p.104 PÉRENCHIES | SITE DE L'HORLOGE
- p.104 LINSSELLES | PEAUDOUCE
- p.105 HEM | TRIBONNERIE
- p.106 LILLE | PÉPINIÈRE SAINT-AURICE
- p.108 LILLE | PORTE DE VALENCIENNES
- p.112 LOMME | MITTERIE
- p.112 LOOS | CLÉMENCEAU
- p.112 VILLENEUVE D'ASCQ | PONT DE BOIS
- p.113 LOMME | MULTILOM
- p.114 QUESNOY-SUR-DEÛLE | ANGE GARDIEN
- p.116 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE | PORTES DE L'ABBAYE
- p.118 TOURCOING | QUADRILATÈRE DES PISCINES
- p.120 WATTRELOS | QUARTIER DE L'HIPPODROME
- p.122 MARQUETTE-LEZ-LILLE | GRANDS MOULINS
- p.124 MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE | CESSIONS FONCIÈRES

HABITER

LES PROGRAMMES DE LOGEMENT

En cœur urbain, le logement est devenu la première vocation de l'aménagement. La politique locale de l'habitat très ambitieuse de la MEL, qui parvient à générer la production de plus de 6 000 logements par an, nécessite des besoins fonciers constants.

Le nouveau SCOT de l'arrondissement et le PLU en cours de révision freinent considérablement l'extension urbaine au profit du renouvellement urbain.

Au-delà de la nécessaire préservation des terres agricoles et des espaces naturels, cette stratégie urbaine favorise la reconquête des délaissés et des friches du territoire. Les programmes trouvent ainsi un meilleur équilibre économique en faveur de la production de logements.

Après la vague d'aménagement des grands sites en coupures urbaines, c'est au tour des centres-villes d'être le théâtre de restructurations majeures. Wattrelos, Tourcoing, Roubaix en sont des exemples. Mais aussi Faches-Thumesnil, Bondues ou Quesnoy-sur-Deûle.

La MEL n'a pas de mode opératoire figé. Elle agit en fonction d'un contexte à chaque fois différent. Lorsque la maîtrise publique s'impose, elle sait prendre ses responsabilités. Mais elle sait laisser s'épanouir l'initiative privée, parfois même à de grandes échelles, lorsque c'est nécessaire. L'exemple de la Maillerie, aux confins de Croix et Villeneuve d'Ascq, en est un bel exemple.

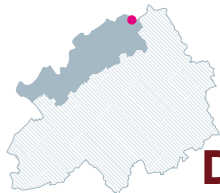


© Stéréographie



Armentières DELOBELLE

À Armentières, au bord de la Lys, tranquille rivière canalisée, et en vis-à-vis des Près du Hem, un jardin de loisirs et de détente nature de 120 hectares autour d'un lac, quelque 190 logements seront réalisés à horizon 2020. (Établissement Public Foncier et PTF aménageurs).



Bousbecque LE SITE DU CHÂTEAU

La commune de Bousbecque (environ 5 000 habitants) et la MEL souhaitent développer cet ancien site industriel de 6,9 hectares en bordure de la Lys, maîtrisé par l'Établissement Public Foncier, pour réaliser un programme à dominante habitat et équipements publics qui s'intègre également dans la trame verte de la métropole.

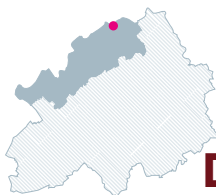
Les études de programmation pour un projet co-construit avec les habitants ont été engagées en 2018 et seront finalisées en 2019.



© MEL



© Blau, Arlab et Urbafolio



Comines LE JARDIN DE LA BUTTE

La libération d'un ancien foncier ferroviaire de deux hectares au centre de la commune est l'occasion de construire un programme d'habitat mixte de 150 logements collectifs dans un ensemble jardiné.

Maître d'ouvrage: Nexity.

Auteurs du projet : Blau, Arlab et Urbafolio.



Armentières - Houplines

FRANGES INDUSTRIELLES



© Alexandre Traisnel - MEL

Le site des franges industrielles représente un potentiel de renouvellement urbain de plus de 18 hectares entre Armentières et Houplines. La transformation progressive de ce site en nouveau quartier à dominante habitat assurera la transition entre le tissu urbain existant et les espaces naturels en bords de Lys.

Superficie 18 ha.

Programme Environ 1000 logements (individuels et collectifs).

Équipements

- collège (réalisé),
- salle de sports (réalisée),
- salle polyvalente,
- groupe scolaire.

Commerces et bureaux

Environ 1000 m².

Maîtrise d'ouvrage MEL, en cours de définition.

Procédure d'aménagement En cours de définition.

Calendrier **2007** étude de programmation.
2015 ouverture du collège et de la salle de sports.
2015-2016 premières démolitions.
2017 mise à jour du programme et du plan masse.
2018 concertation.
2020 premiers travaux d'espaces publics.





Bondues **CŒUR DE BOURG**

Bondues est une commune attractive au nord de la métropole. Le projet « Cœur de bourg » tire profit d'un ancien site à dominante économique en frange du centre bourg historique pour développer et diversifier l'offre de logements et renforcer la centralité par l'accueil de commerces, de services et de nouveaux équipements d'intérêt communal. Il s'inscrit dans une démarche durable où les déplacements doux sont favorisés pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants.



© Vincent Lecigne - MEL

Superficie 4 ha.

Programme 24 000 m² de SDP.
Habitat : 20 000 m²,
soit environ 230 logements,
dont 50 % de logements sociaux.
Équipements : 2 350 m².
Locaux commerciaux et tertiaires : 1 550 m².

**Maîtrise
d'ouvrage** En cours de négociation.

**Procédure
d'aménagement** ZAC.

Calendrier **2013** création de la ZAC.
2017 réouverture de la négociation
pour la désignation d'un aménageur.
2019 attribution de la concession.
2020 démarrage des travaux.



Croix Villeneuve d'Ascq

LA MAILLERIE

Sur un ancien site logistique de plus de 10 ha de la société les 3 Suisses, placé entre la Branche de Croix et la Marque Rivière que la MEL requalifie dans le cadre de son projet hydraulique et environnemental nommé « Branche de Croix » (p.92), les sociétés NODI et Linkcity Nord-Est réalisent un nouveau quartier d'environ 700 logements, comprenant de nouvelles activités, des commerces, des services ainsi qu'un parking silo.

Par le biais d'un Projet Urbain Partenarial signé entre la MEL et les aménageurs, ces derniers contribueront au financement du réaménagement des rues Jean-Jaurès et Le Nôtre desservant le site et à la construction de quatre nouvelles classes dans le nouveau groupe scolaire de 13 classes que la ville de Villeneuve d'Ascq réalisera.



© ANMA



© ANMA

Superficie 10,3 ha.

Programme 88 750 m².

Habitat

Env. 700 logts soit 47 000 m².

Commerces, services et activités

12 000 m² d'activités,

16 000 m² de bureaux,

9 750 m² résidences services,

4 000 m² hôtel.

Maîtrise d'ouvrage NODI / LINKCITY Nord-Est.

Auteur du projet urbain Nicolas Michelin / ANMA.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager et Projet Urbain Partenarial (PUP).

Calendrier 2020 Livraison 1^{re} phase des constructions.



Faches-Thumesnil

JAPPE-GESLOT

La ville de Faches-Thumesnil, au sud de Lille, a le projet de réhabiliter et de transformer profondément le secteur « Jappe-Geslot » situé au centre de la commune et à proximité de la mairie. Le projet propose un programme très diversifié d'habitat dans un espace apaisé. L'accent est mis sur la constitution d'un maillage viaire hiérarchisé avec une vitesse de circulation réduite qui favorise les modes doux. La métropole et la commune ont sur ce projet des objectifs de développement d'un écoquartier, avec une attention particulière à la requalification des espaces publics, en lien avec les espaces verts environnants.



© Atelier 9.81



© Atelier 9.81



© Atelier 9.81



Superficie 5,4 ha.

Programme Environ 35 000 m² de SDP.

Habitat : 34 400 m², soit 480 logements (collectifs, semi-collectifs, individuels) et une résidence seniors de 80 chambres.

Activités : 600 m².

Maîtrise d'ouvrage Vilogia, concessionnaire de la MEL avec Atelier 9.81 en maîtrise d'œuvre.

Auteur du schéma directeur La Fabrique Urbaine ; Terridev ; Schema.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **Juin 2016** création de la ZAC.

Mars 2017 lancement de la consultation pour la concession d'aménagement.

Mars 2018 attribution de la concession d'aménagement.

Début 2019 démarrage des travaux.



La Madeleine QUARTIER PARDOËN

L'aménagement de l'ancien site industriel Pardoën à La Madeleine, commune attractive de la première couronne de Lille, permettra d'accueillir 170 nouveaux logements. La valorisation des berges de la Deûle contribuera à la qualité du projet et assurera une continuité de promenade piétonne et cyclable de Lille jusqu'à la Belgique.



© Gilles Trignol Résidences



Pérenchies SITE DE L'HORLOGE

La poursuite du projet du site de l'Horloge complète et conclut le réaménagement d'une friche industrielle sur la commune de Pérenchies. Suite à une cession avec charges conjointe (Ville/MEL), ORIA Promotion y réalise, le long de l'Avenue du Parc de l'Horloge, une opération de logements composés de 83 logements collectifs (dont 27 LLS) répartis en 4 bâtiments, de cellules commerciales dans le cadre d'une résidence intergénérationnelle à dominante sénior, une conciergerie aux multiples services et un pôle médical.



© Agence Moes



Linselles PEAUDOUCE

Le nom et le site industriel Peaudouce (un bâtiment ancien d'une longueur de 300 mètres, couronné d'un donjon), font partie de l'identité de la commune de Linselles, qui est un gros bourg de 8 300 habitants dans les campagnes légèrement ondulées du Ferrain, entre Tourcoing, la frontière belge et la Lys. Sur ce site, qui fait la transition entre le parc d'activités de la Vignette et les quartiers habités de Linselles, la MEL et la commune ont souhaité développer une opération mixte qui accueille une centaine de logements, une salle de sports, et 2 200 m² de bureaux et commerces. Le projet préserve la silhouette caractéristique de l'usine et son donjon.



© Vincent Lécigne - MEL



Hem

TRIBONNERIE

Le projet de la Tribonnerie à Hem permettra de réaliser 245 logements et d'aménager un parc de huit hectares à proximité du centre de cette commune de 19 000 habitants. Par la diversification du parc de logements, le projet facilitera les parcours résidentiels et renforcera l'attractivité résidentielle de la commune. Il assurera une couture urbaine entre le centre et les quartiers Beaumont, Hempempont et Tribonnerie, et valorisera la Chapelle Sainte-Thérèse (1956, Hermann Baur, Alfred Manessier), immédiatement voisine du projet, qui est un monument historique et une œuvre architecturale et artistique de très grande qualité.



© Bocquet

Superficie 13 ha + 8 ha parc.

Programme **Habitat** : 245 logements, environ 20% de logements locatifs sociaux, environ 30% d'accèsion maîtrisée, environ 50% d'accèsion libre.
Autres : Un parc de 8 ha.

Maîtrise d'ouvrage MEL (lancement d'une concession d'aménagement en 2019).

Auteur du projet urbain MEL.

Procédure d'aménagement ZAC à créer.

Calendrier **2015-2017** études.
Mi-2019 création de la ZAC et appel à candidatures pour la concession d'aménagement.
2020 dossier de réalisation de la ZAC.
Fin 2021 début des travaux (sous réserve de maîtrise foncière).



Lille

PÉPINIÈRE SAINT-MAURICE

L'îlot « Pépinière » se situe entre le quartier d'affaires Euralille avec ses tours, son hub de transports et le faubourg Saint-Maurice principalement constitué de maisons individuelles. Sur une emprise de deux hectares, le projet développe une densité construite importante. La mixité sociale en matière d'habitat contribue à répondre au manque de logements sur la métropole, qui plus est dans un secteur faiblement doté en logements sociaux. Le projet préserve la qualité de vie du quartier par un travail spécifique sur la programmation, la qualité des espaces publics et la prise en compte des enjeux de biodiversité. Des ateliers de co-conception entre tous les architectes ont permis de répondre aux enjeux bioclimatiques d'ensoleillement naturel et de préservation de l'intimité dans ce projet de forte densité.



© Linkcity/JMH architectes B+B



© Projecim : architecte O Architecte et architecte Face B



PÉPINIÈRE



Superficie 1,8 ha.

Programme 24 700 m² de SDP.

Habitat : 21 600 m², dont

logements libres : 7 000 m².

logements sociaux : 7 000 m².

logements en accession sociale et maîtrisée :
3 500 m².

30 logements spécifiques association Papillons

Blancs : 2 100 m².

Commerces, services et activités : 3 100 m².

**Maîtrise
d'ouvrage**

SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.

**Auteur du
projet urbain**

Tandem+ ; Leblanc Venacque.

**Procédure
d'aménagement**

ZAC.

Calendrier

2013 désignation de la SPL Euralille
comme concessionnaire.

2017 début des travaux de voirie et dépôt
des demandes de permis de construire.

2018 engagement de la 1^{re} phase opérationnelle.

2020 première livraison.



Lille

PORTE DE VALENCIENNES

Le projet de la Porte de Valenciennes restructure un important quartier de logements sociaux issu de la Reconstruction tout en achevant le bouclage des boulevards extérieurs lillois.

Plus de 300 logements sociaux très vétustes ont été démolis, laissant place à 1 000 nouveaux logements dont 35 % à caractère social, des bureaux, des activités, des commerces et des équipements.

Symbole du quartier, la maison « Stéphane Hessel », située à la rotule des projets de la Porte de Valenciennes et de Saint-Sauveur, réunit une auberge de jeunesse, une crèche et le centre des innovations socio-économiques. Elle constitue le lieu central de la vie du quartier. En reconnectant les boulevards Paul-Painlevé et de Belfort, le projet gomme le caractère autoroutier du site et fluidifie la circulation.

La composition des immeubles en « îlots jardins » restructure les liaisons piétonnes qui prolongent la Promenade des remparts et l'articulent avec l'empreinte du métro aérien. Ces promenades sont à la fois paysagères et équipées de mobiliers ludiques et sportifs à destination des habitants.





© Alexandre Traisnel - MEL

Le lot 4.1 développe 18 500 m² de logements, commerces et services sur un programme porté par Bouwfonds Marignan, Vilogia avec l'agence Saison-Menu et Gaëtan Le Penhuel

Les 11 500 m² de bureaux (dont 80 logements) viennent s'adresser sur le nouveau boulevard. Conçu par Béal & Blanckaert et développé par Nacarat, le programme Citizen innove avec ses maisons sur le toit.



© Alexandre Traisnel - MEL



L'aménagement conçu par François Leclercq et Michel Guthmann permet le bouclage du boulevard extérieur.



L'équipement public central, la maison « Stéphane Hessel » regroupe l'auberge de jeunesse de Lille, un centre de la petite enfance et le centre de rénovation socio-économique.



François Leclercq Architectes Urbanistes / Michel Guthmann Architecture Urbanisme / Agence Ter / Verdi Ingénierie

Superficie 16 ha.

Programme 141 000 m² SDP.
Habitat : 82 800 m² (plus de 1 100 logements).
Bureaux : 35 300 m²
Commerces, activités, services : 18 200 m²
Équipements : 4 700 m²

Maîtrise d'ouvrage SPL Euralille, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain François Leclercq Architectes Urbanistes ;
 Michel Guthmann Architecture Urbanisme ;
 Agence Ter ; Verdi Ingénierie.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier 2007 - 2022 durée de la concession d'aménagement.
 À ce jour, environ 80 % des espaces publics ont été réalisés et 462 logements ont été livrés, 79 sont en chantier.
 Cinq permis de construire sont en cours d'instruction pour un total de 378 logements et plus de 11 000 m² de bureaux.
 Les dernières commercialisations (logements et bureaux) sont prévues pour 2019.



© MEL



Loos CLÉMENCEAU

La MEL et le bailleur social Partenord réhabiliteront ce petit ensemble d'environ 250 logements à Loos. L'opération comprend des restructurations et des réhabilitations lourdes, la démolition partielle d'un immeuble et la requalification des espaces extérieurs.



Lomme MITTERIE

La MEL et le bailleur social Vilogia réhabiliteront ce petit ensemble d'environ 200 logements à Lomme. Ils diversifieront tant la typologie que le statut d'occupation des logements et requalifieront les espaces extérieurs, publics et collectifs : 96 logements seront réhabilités, dont 18 cédés en accession sociale ; 95 démolis et 94 construits (maisons et collectifs), dont 66 en accession sociale.



© Urbicus



Villeneuve d'Ascq PONT DE BOIS

Le quartier Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine d'ensemble. Suite à la relocalisation du collège Léon Blum et à une intervention lourde sur les logements, le quartier est reconfiguré afin de mieux relier les différents espaces et d'améliorer l'accès aux équipements publics. Le pôle d'échange sur la station de métro éponyme est restructuré et de nouveaux programmes diversifient l'offre de logements.



© Empreinte + La Fabrique Urbaine



Lomme

MULTILOM

Proche du métro et bénéficiant d'un environnement résidentiel, Multilom est aujourd'hui une emprise industrielle, fermée et peu perméable. Le projet développe un habitat diversifié de maisons de ville, d'immeubles de logements collectifs et d'habitat intermédiaire. De vastes espaces publics arborés (parc, square et traverses) accompagnent l'intensité urbaine souhaitée. Le projet se raccorde au site de la médiathèque et, par sa perméabilité, noue des liens avec et entre les quartiers.

Superficie 6 ha.

Programme Entre 45 000 à 50 000 m² SDP
Habitat

Environ 550 logements
(35 000 à 40 000 m²) :
38 % à vocation sociale (23 % de logements sociaux et 15 % de PSLA),
52 % de logements libres,
10 % de logements à prix maîtrisés et PLS.
- une résidence pour personnes âgées (7 000 m²)
- une résidence étudiante (3 500 m²).

Services

Pharmacie et service médical (chacun 250 m²).

Autres

Des espaces publics paysagers vastes et arborés : parc, square et traverses.

Maître d'ouvrage de l'aménagement Nexity, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Saison-Menu.

Procédure d'aménagement Permis de construire valant division.

Calendrier **2016-2017** mise en compatibilité du PLU et désignation du concessionnaire.
Février 2018 permis de construire valant division.
2019 démarrage des travaux.





Quesnoy-sur-Deûle

ANGE GARDIEN

Au cœur de la plaine de la Lys, le projet de l'Ange Gardien, situé à proximité du centre-ville de Quesnoy-sur-Deûle, offre l'opportunité d'intervenir dans un cadre d'exception où se rencontrent terres agricoles et centre urbain d'un bourg de quelque 7 000 habitants.

Dans cette commune concernée par un enjeu de logement social, le projet d'aménagement se distingue par une mixité programmatique à dominante habitat, adaptée aux besoins de la commune. Le projet valorise les bords de la rivière et développe une offre résidentielle de qualité dans un éco-quartier labellisé.



© Bocquet

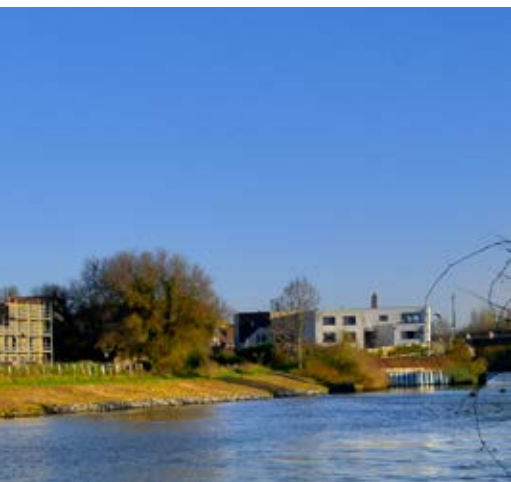




© Vincent Lecigne - MEL



© Vincent Lecigne - MEL



© Vincent Lecigne - MEL

Superficie 11 ha.

Programme Environ 52 900 m² de SDP, dont :
Habitat : 33 000 m², soit 340 logements.
Commerces et services : environ 2 200 m².
Activités économiques : environ 16 000 m².
Équipements publics : environ 1 700 m².

Spécificité Écoquartier labellisé en cours de réalisation

Maîtrise d'ouvrage SAS Ange Gardien (groupement Nexity et Nacarat) concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Caucheteux-Bello avec Mageo Morel.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier **2011** création de la ZAC.
2012 attribution de la concession.
2015 dépôt des permis de construire d'une 1^{er} phase.
2016 remise du diplôme de labellisation Écoquartier par le ministre du Logement.
fin 2017 livraison de la 1^{er} phase.
fin 2018 lancement atelier participatif, création de jardins partagés.
2019 appel à manifestation d'intérêt à destination du monde économique.



Saint-André-lez-Lille

PORTES DE L'ABBAYE

Le projet Portes de l'Abbaye valorise une friche industrielle en bordure de Deûle, limitrophe du tissu urbain de la commune de Saint-André-lez-Lille (12 300 habitants). Il permettra de produire une offre de logements diversifiée, qui répond à la forte demande identifiée sur la commune. Le projet assurera un maillage qualitatif avec les quartiers existants et apportera une offre de services et d'activités complémentaires. Par le maintien des percées visuelles et l'aménagement qualitatif des berges, il mettra en valeur les relations entre la ville, le quartier et la Deûle.





© ANMA - Agence Nicolas Michelin & Associés

Superficie 10 ha.

Programme **Maximum 86 000 m² SDP.**
Habitat : Maximum 50 000 m²
 (700 logements).
Commerces : 5 000 à 7 000 m².
**Activités, services, foyers et établissements
 spécialisés :** 8 000 à 14 000 m².
Bureaux : 5 000 à 10 000 m².
Équipements : 2 000 à 3 000 m².
Parc public : 1 ha.

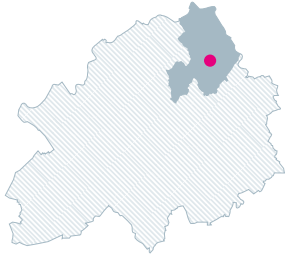
Spécificité Le projet est limitrophe de la future liaison intercommunale nord-ouest et comprend une emprise pour une éventuelle ligne de tramway.

**Maîtrise
 d'ouvrage** SAS Portes de l'Abbaye :
 aménagement urbain.
 MEL : bords de la Deûle et rue Sadi-Carnot
 pour constituer à terme une partie de la liaison
 intercommunale nord-ouest (LINO).

**Auteur
 du projet urbain** Agence ANMA.

**Procédure
 d'aménagement** Permis d'aménager.

Calendrier **2017** dépôt du permis d'aménager.
Début 2018 attribution du permis d'aménager.
2019 engagement des travaux
 (en différentes tranches).
2024 achèvement des travaux
 (aménagements et constructions).



Tourcoing

QUADRILATÈRE DES PISCINES

Tirant son nom de sa forme et de la présence de l'ancienne école de natation, du centre nautique Tourcoing-les-Bains et des traces de l'ancienne piscine municipale, le Quadrilatère des Piscines occupe une situation privilégiée au cœur de Tourcoing. Autrefois en marge de la ville, ce secteur devenu central comporte ou voisine avec de nombreux équipements publics (mairie, Institut du Monde Arabe, Musée des Beaux-Arts MUba, Tourcoing-les-Bains, lycée Colbert, conservatoire,...), et bénéficie de la proximité des rues piétonnes, des commerces, etc. Il dispose également d'un bon niveau de desserte par les transports en commun : métro, tram, bus.

L'aménagement de ce secteur poursuit et intensifie le processus réalisé sur le centre-ville, dont des opérations de renouvellement urbain et de requalification des espaces publics ont déjà transformé le fonctionnement, l'image et l'attractivité. Le projet vise également le renforcement et la diversification de l'offre de logements et la création d'emplois.





Superficie 5 ha.

Programme 56 620 m² SDP.

Habitat : 36 500 m².

Activités : (dont bureaux, tiers-lieux) 9 000 m².

Équipements : 10 000 m².

- un groupe scolaire de 17 classes, répondant aux critères Passivhaus,
- un équipement petite enfance (relais assistance maternelle, crèche, halte-garderie),
- une salle polyvalente de 1 200 places,
- une maison des associations.

Un centre administratif : 12 000 m².

Commerces : 1 000 m².

Autres : Réaménagement et création d'espaces publics, dont un jardin public et un parvis.

Maîtrise d'ouvrage SEM Ville Renouvelée, concessionnaire de la ville de Tourcoing.

Auteur du projet urbain Atelier 9.81, Agence SLAP pour la maîtrise d'œuvre des espaces publics.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier Concession 2016 - 2024

2017 permis d'aménager et conception des espaces publics.

2018-2019 1^{re} phase : construction de l'opération « Starter », du groupe scolaire et du pôle petite enfance.

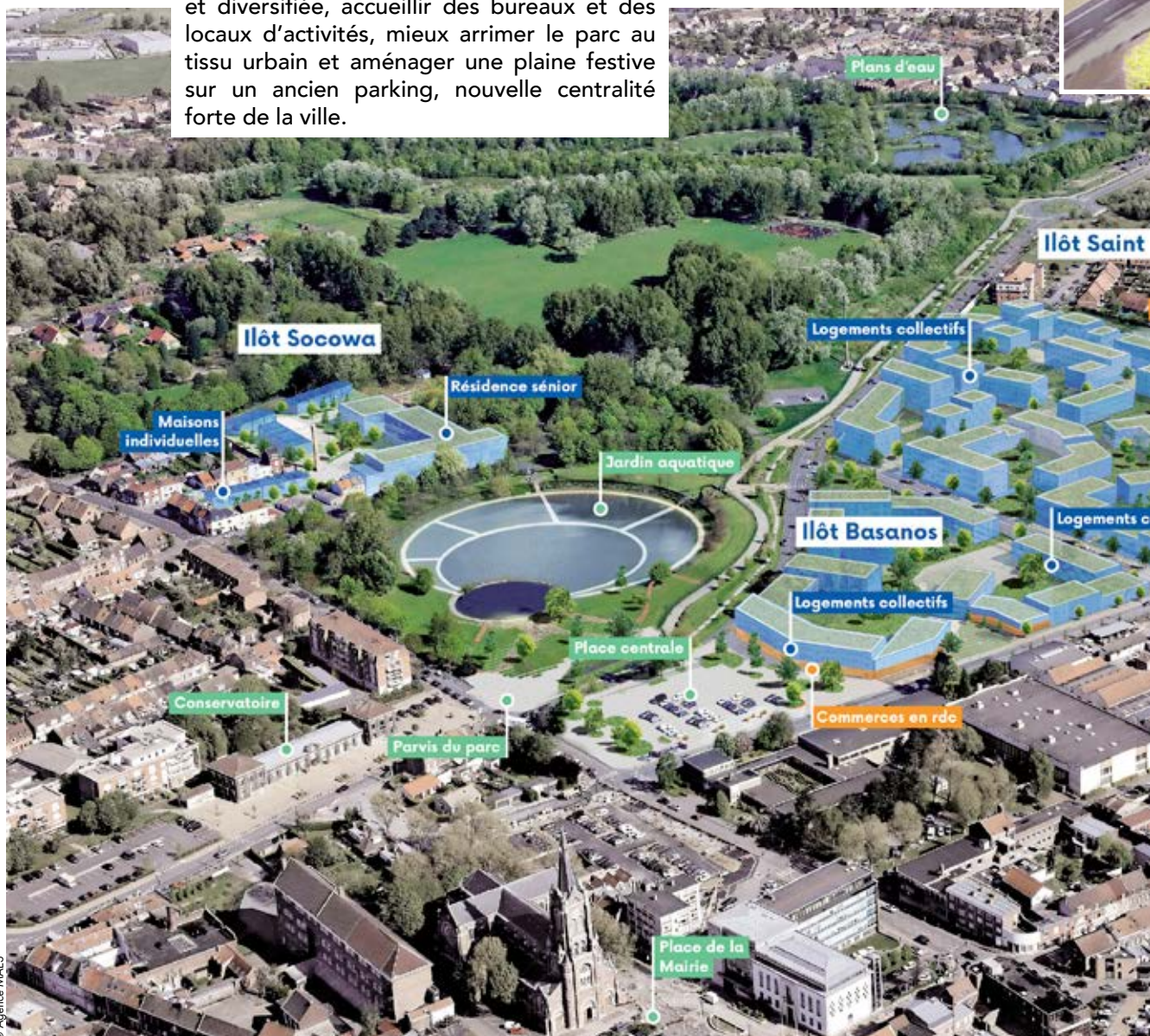
2019 étude 2^e phase.



Wattrelos

QUARTIER DE L'HIPPODROME

Avec 41 000 habitants, Wattrelos est la cinquième ville de la Métropole Européenne de Lille. Le réaménagement de l'ancien site industriel Saint-Liévin entre son centre-ville et le Parc du Lion (43 ha) permet de répondre à plusieurs besoins de la commune : créer une nouvelle offre de logements qualitative et diversifiée, accueillir des bureaux et des locaux d'activités, mieux arrimer le parc au tissu urbain et aménager une plaine festive sur un ancien parking, nouvelle centralité forte de la ville.





© Interland



Superficie 15 ha.

Programme 80 000 m² de SDP.
Habitat : 70 000 m².
 30% locatif social.
 20% accession abordable.
 50% accession libre.
Bureaux : 3 000 m².
Commerces et activités : 7 000 m².
Autres : esplanade « plaine festive ».

Maîtrise d'ouvrage SEM VR, concessionnaire de la MEL.

Auteur du projet urbain Agence Maes.

Procédure d'aménagement ZAC.

Calendrier 2014 création de la ZAC.
 2015 attribution de la concession d'aménagement.
 2017 démarrage des travaux et commercialisation (plusieurs sessions ont été réalisées pour une SDP d'environ 32 000 m²).
 2027 fin de l'opération.

Marquette-lez-Lille

GRANDS MOULINS



La minoterie des Grands Moulins de Paris a été construite en 1921 selon les projets de l'architecte Vuagnaux. Les bâtiments, de style néoflamand, atteignent une longueur de 180 mètres et une hauteur de 36 mètres. Fermés en 1989, ils sont protégés comme monuments historiques depuis mai 2001, mais un périmètre de protection technologique des usines voisines a longtemps empêché tout projet de valorisation. Aujourd'hui, un groupement de promoteurs (Histoire & Patrimoine, Vilogia, Sigla Neuf) a réuni ses forces pour réhabiliter l'ensemble et créer 488 logements, dont 246 se trouvent dans les immeubles anciens et 242 dans quatre nouveaux immeubles qui complètent la volumétrie du projet. L'ancienne cour de service sera transformée en parc, ouvert sur les berges de la Deûle, trait d'union et centralité du projet.

Superficie 3,76 ha.

Programme 31 826 m² SDP

Habitat : 488 logements, dont 146 logements locatifs sociaux.

Commerces : Un restaurant et un commerce.

Maître d'ouvrage de l'aménagement Histoire & Patrimoine, Vilogia, Sigla Neuf.

Auteur du projet urbain Agence Maes.

Procédure d'aménagement Permis d'aménager.

Calendrier 2017 validation du permis d'aménager.
2017-2018 dépôt des demandes de permis de construire.





© MAES



© MAES



© MAES

Métropole Européenne de Lille

CESSIONS FONCIÈRES

La MEL ne cesse d'acquérir et de céder du foncier. Pour ses projets d'aménagement, d'habitat, d'espace naturel, de voirie ou d'espace public, les flux sont constants. Elle est également propriétaire, par son histoire, d'un patrimoine important qu'elle entend remettre au marché afin qu'il puisse contribuer à la production urbaine (15 millions de recette annuelle moyenne).

Les grandes opérations d'aménagement de la MEL (Union, Rives de la Haute Deûle, Eurasanté, FCB...) sont toutes le fruit d'un apport important de foncier anticipé par la MEL. Par ailleurs, une convention avec l'Établissement public foncier de la région Hauts-de-France a permis l'acquisition de friches importantes qui arrivent désormais sur le marché des investisseurs-promoteurs.

Ces fonciers participent à la production de la ville, par la voie d'opérations d'aménagement ou de cessions directes. Ils font l'objet d'une publicité sur le site internet de la MEL, dans sa rubrique « cessions immobilières ».

L'année 2019 est riche en fonciers mis sur le marché. À Tourcoing par exemple avec le site Desurmont, à Roubaix avec les sites GTI Sodifac (voir ci-contre) et ECC Platt ou à Mouvaux avec le site de 2,4 hectares dit « Carbonisage ».

À Lille, en 2018, en plus de la cession de son site historique (voir pages 29/29), la MEL va mettre en concurrence le site de l'ancien lycée hôtelier Michel Servet (9 300 m² SDP), rue de Turenne (voir-contre).

Consultez le site
www.lillemetropole.fr/ventesimmobilieres

© Vincent Lecigne - MEL



LILLE-ANCIEN LYCÉE M SERVET

Le terrain d'assiette de l'ancien lycée professionnel Michel Servet, appartenant à la MEL, représente une surface de l'ordre de 7 800m². Les bâtiments encore présents sur site ont été construits dans les années 70, et le site a été désaffecté de son usage en 2016 suite au transfert du lycée hôtelier sur le site de Lille Fives (FCB). Le site se trouve dans le quartier Vauban en façade de la rue de Turenne jusque la rue de Canteleu à l'arrière. L'ensemble se situe à 200 mètres du métro, et à proximité directe du parc de la Citadelle, du port de Lille, mais aussi du campus universitaire de l'Institut catholique de Lille.

Le bien est mis en vente en l'état avec le souhait d'une conservation du bâti de la rue de Turenne.

© Alexandre Traissnel - MEL



MARCO-EN-BARCEUL SITE TRANSPOLE

Situé à Marcq-en-Barœul en limite du Grand Boulevard, le site précédemment occupé par la société Transpole et en propriété indivise du Département du Nord et de la Métropole européenne de Lille.

Couvre une surface de 20 487 m².

Cession sous instruction du Conseil départemental (cf. site Conseil départemental).

© Vincent Lecigne - MEL

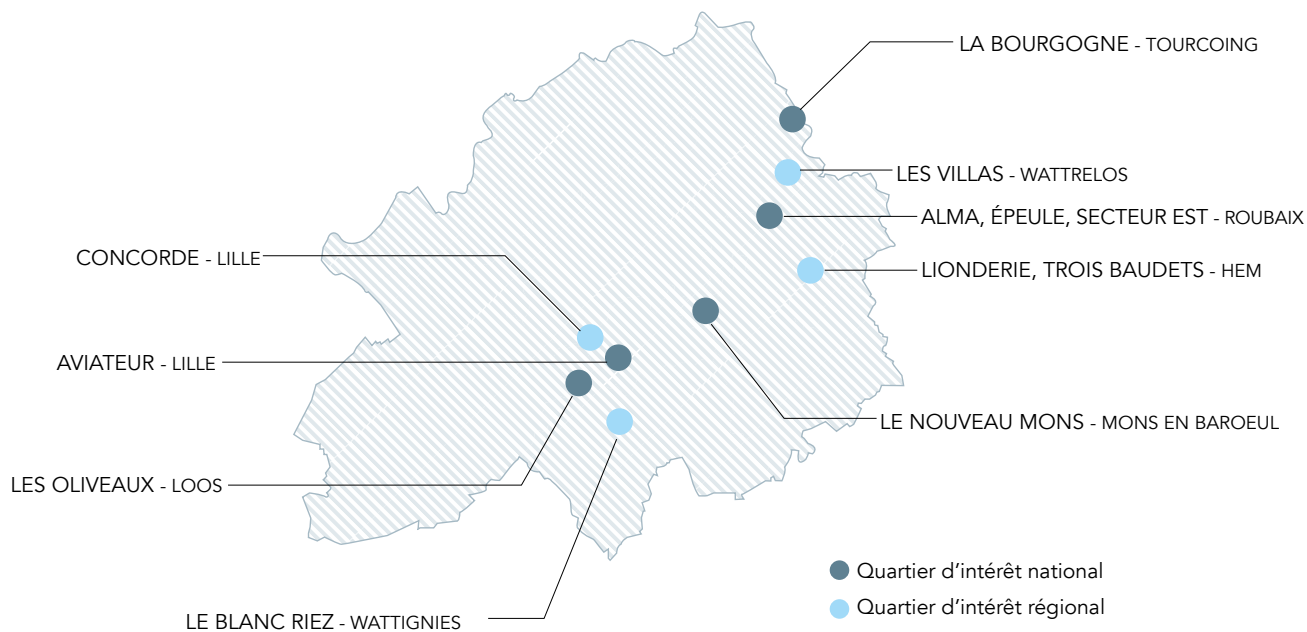


ROUBAIX GTI SOLIFAC

L'ancienne usine de filature Motte-Bossut, plus tard appelée friche GTI Sodifac est située dans le quartier de la Fraternité à l'Est de Roubaix. L'EPF a procédé à son acquisition en 2010.

Complété des anciens logements de fonction du Service Départemental d'Incendie et de Secours, logements aujourd'hui inoccupés et propriétés de la MEL, le site couvre une superficie globale de l'ordre de 26 250 m².

LES NEUF QUARTIERS DU NPRU



p.128	LILLE CONCORDE
p.130	TOURCOING LA BOURGOGNE
p.132	ROUBAIX ALMA, ÉPEULE, SECTEUR EST
p.134	LOOS OLIVEAUX
p.135	MONS NOUVEAU MONS
p.136	LILLE AVIATEUR
p.136	WATTIGNIES BLANC RIEZ
p.137	HEM LIONDERIE
p.137	WATTRELOS LES VILLAS

TRANSFORMER

LES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

La MEL et les communes poursuivent leur action conjointe de rénovation urbaine des quartiers les plus défavorisés de la métropole. Neuf quartiers prioritaires ont été identifiés au sein de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville. Dans le cadre global d'une action interdisciplinaire qui vise la promotion sociale et l'amélioration de la qualité de vie des habitants (emploi, éducation, santé, culture, vie sociale, sécurité...), l'État (l'ANRU, l'ANAH...), la MEL, les villes et les bailleurs sociaux unissent leurs efforts pour réussir une transformation profonde et durable des quartiers et la requalification de leurs logements. Après avoir réussi un premier programme de rénovation urbaine, qui lui-même faisait suite aux Grands Projets Urbains (GPU) et Grands Projets de Ville (GPV), les neuf quartiers du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU) concernent 70 000 habitants.

Outre l'intervention forte sur les logements, combinant des démarches de requalification et de diversification (réhabilitations, démolitions, constructions neuves), les projets visent la restructuration qualifiante des espaces publics, mieux articulés avec les quartiers environnants, la rénovation de l'offre de commerces, de services et d'équipements publics et l'introduction d'activités économiques.



Lille

CONCORDE

NPRU Lille quartiers sud

Dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU), le site Concorde à Lille fera l'objet d'une requalification d'ampleur dans les 15 prochaines années.

Situés au sud-ouest de la ville de Lille, les 20 hectares de ce site s'étirent entre le périphérique et le boulevard de Metz, accessibles par voie routière et en transport en commun (métro, bus), à la frontière entre l'intramuros lillois et les faubourgs de la ville.

Le projet, inscrit dans une démarche d'innovation et d'excellence (lauréat au PIA Ville Durable), s'appuie sur la situation d'entrée de ville-centre, profitant d'activités et de flux importants, au croisement des grands pôles métropolitains (Euralille, Eurasanté, Euratechnologies) et des secteurs valorisés de la ville. Il vise à permettre le développement de l'habitat et des activités (commerciales, artisanales et tertiaires) à travers la transformation urbaine du quartier actuel. Cette ambition se concrétise à travers l'élaboration d'un plan guide avec le cabinet Fortier, la Ville de Lille, le bailleur LMH, la SPL Euralille et la MEL, ainsi que l'engagement des partenaires publics en matière de requalification des espaces et des équipements (parc urbain, école internationale, crèche, médiathèque, etc.). La stratégie engagée repose sur le souci de développer l'attractivité de ce nouveau secteur dès les premières phases du programme.





Superficie Environ 20 ha.

Programme La programmation est en cours de définition. Les éléments suivants sont avancés :

- démolition de 500 à 700 logements,
- construction d'environ 1000 logements,
- réhabilitations de logements,
- restructuration et requalification des équipements et des commerces,
- une programmation tertiaire à proximité de la Porte des Postes (station d'interconnexion du métro),
- un espace vert central et des continuités vertes.

Une place prépondérante est donnée à la réorganisation du quartier pour l'ouvrir davantage sur la ville et pour maîtriser les nuisances de l'autoroute (mur anti-bruit : nouveaux usages, dont agriculture urbaine).

Maîtrise d'ouvrage Métropole Européenne de Lille, ville de Lille. LMH (Lille Métropole Habitat), accompagnés par la SPL Euralille en amont de la phase opérationnelle.

Auteur du projet urbain Équipe Fortier, Tn+, Berim et Codra.

Calendrier **2011** premières études sur le secteur.
2014 sélection du site comme faisant partie du site d'intérêt national « secteur Sud de Lille » du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPRU) ; site lauréat du Programme d'Investissement d'avenir (PIA), Ville Durable et Solidaire.
2017 désignation de la maîtrise d'œuvre urbaine.
2019-2020 mise en œuvre opérationnelle.



Tourcoing

LA BOURGOGNE

NPRU

Dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU), le quartier d'intérêt national de la Bourgogne à Tourcoing fera l'objet d'une requalification d'ampleur au cours de la décennie 2020.

Situé au Nord de la Métropole Européenne de Lille, en situation transfrontalière avec la Ville de Mouscron en Belgique, il bénéficie d'une excellente accessibilité routière (Boulevard Industriel, A22) et en transports en communs (métro Ligne 2, bus). Le secteur comprend également des équipements de premier plan à l'image du Centre Hospitalier Dron ou encore de la ludomédiathèque.

Le projet d'aménagement vise à retourner l'image du quartier à travers la création d'un axe « trait-d'union » permettant la restructuration de la trame urbaine et l'ouverture du quartier vers le centre-ville de Tourcoing et la Belgique.

Outre l'amélioration de la lisibilité du secteur, cette nouvelle artère doit permettre d'accueillir une nouvelle programmation diversifiée. Son débouché sur le boulevard industriel assurera l'accroche d'une nouvelle vitrine aérée sur le quartier assurant également la mise en valeur de son patrimoine industriel.

Le projet se traduira par une forte intervention sur le parc de logement social, la création d'activités génératrices d'emplois (requalification du site Lepoutre) et l'amélioration du cadre de vie des habitants (réaménagement des espaces publics, construction de nouveaux logements en diversification, construction et requalification d'équipements...).



Superficie Une centaine d'hectares.

Programme Environ 1 100 logements à déconstruire.
Environ 600 logements à réhabiliter.
Environ 500 logements à construire en diversification de l'offre (locatif privé, accession sociale, accession libre).
Vente d'environ 400 logements.
Requalification des équipements scolaires et socio-culturels.
Requalification de l'offre commerciale en lien avec les quartiers riverains.
Requalification du site industriel Lepoutre (développement de nouvelles activités économiques).
Création d'un centre d'affaires de quartier.
Développement de fonctions satellites du CH Dron.

Maîtrise d'ouvrage Métropole Européenne de Lille, ville de Tourcoing, bailleurs (LMH et Vilogia).

Auteur du projet urbain Saison-Menu, mandataire du groupement comprenant également Artelia et Espacités.

Calendrier **2017-2018** élaboration du plan guide.
2019 étude pré-opérationnelle.
2020-2030 mise en œuvre opérationnelle.





Roubaix

ALMA

ÉPEULE

SECTEUR EST

Dans le cadre du « Nouveau projet de renouvellement urbain », Roubaix développe un projet de développement social et urbain construit en premier lieu sur l'amélioration des conditions de vie quotidiennes de ses habitants. Cet enjeu premier de structuration des conditions du changement trouve sa traduction dans les démarches de gestion urbaine de proximité engagée en partenariat avec les bailleurs sociaux mais également la restauration des conditions quotidiennes de sécurité. Il trouve également sa traduction dans la structuration des forces d'innovation économique endogènes liées à l'économie circulaire.

Ce premier enjeu engagé, il s'agit maintenant d'ancrer ces dynamiques dans le territoire et de les mettre en synergie. Ce second enjeu se décline sur le champ économique mais également sur les champs de l'attractivité résidentielle et du développement des quartiers.

Du point de vue économique, il s'agit avant tout de d'amplifier le développement des lieux filières et d'innovation à l'identité marquée, que ce soit le e-commerce avec Blanchemaille et Plaine Image où la création textile avec le CETI- Innotex et Maisons de Mode. Le développement d'un cluster de l'économie circulaire au cœur de l'Épeule ainsi que le repositionnement de la Lainière participent de cette même volonté. Il reste alors à mettre en place une stratégie résidentielle qui s'appuie sur une dynamique qui apparaît au sud et autour de la centralité roubaisienne.

Plaine image

Campus gare



 Quartier en NPRU

 Grandes opérations d'aménagement à dominante économique

 Pôles économiques

 Métro

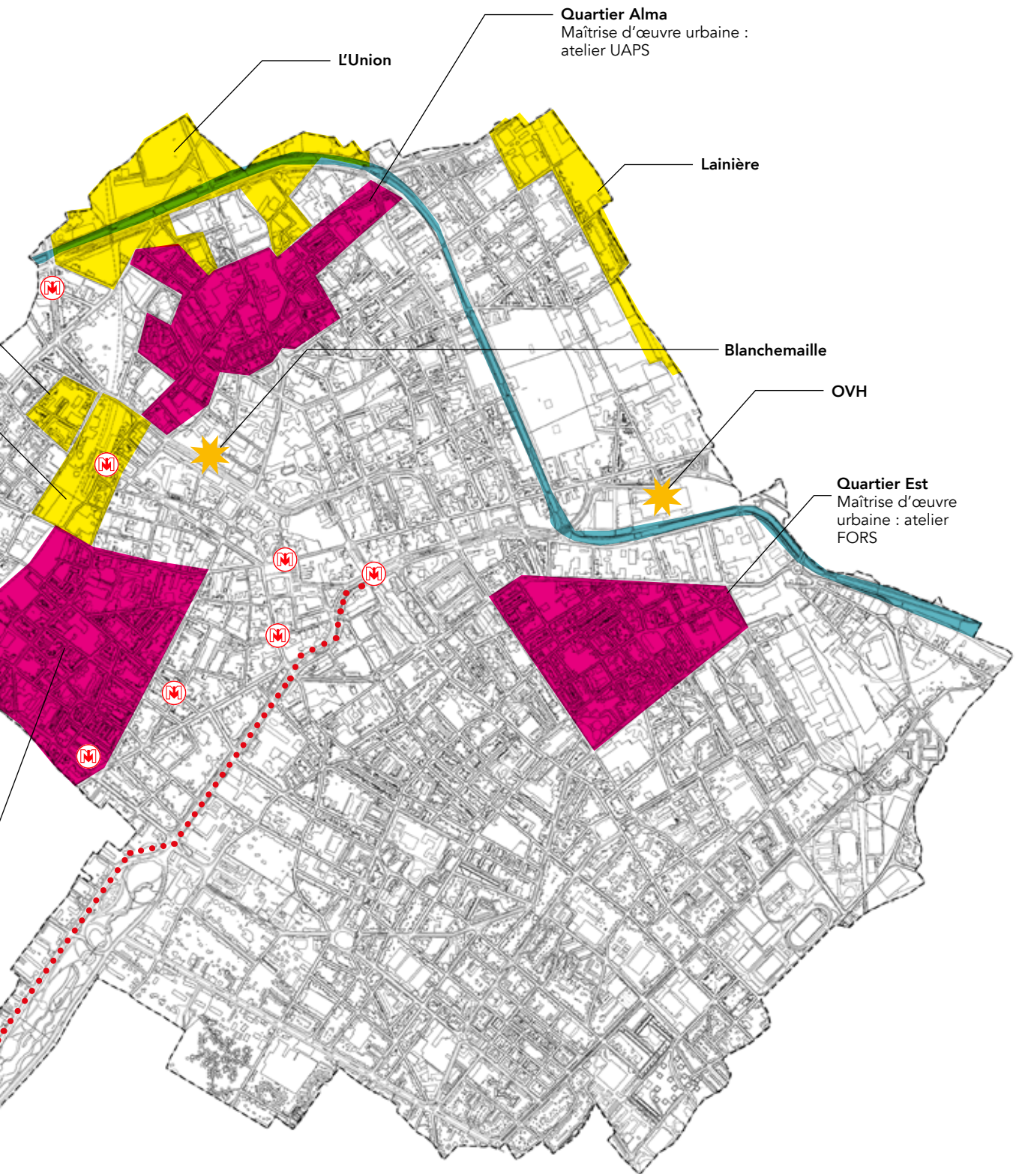
 Tramway

 Canal aménagement paysager

Quartier Épeule,
Trichon, Saint-Pierre

Maîtrise d'œuvre urbaine : atelier 9.81





L'Union

Quartier Alma
Maîtrise d'œuvre urbaine :
atelier UAPS

Lainière

Blanchemaille

OVH

Quartier Est
Maîtrise d'œuvre
urbaine : atelier
FORS

OLIVEAUX



Héritage des politiques de construction des grands ensembles des années 50/60, ce quartier de plus de 1 500 logements sociaux souffre d'un enclavement et d'un isolement urbain important, mais bénéficie de nombreux atouts, dont une situation privilégiée, à proximité immédiate du cœur métropolitain et du site d'excellence Eurasanté.

Le projet s'appuie sur de grands principes structurants pour créer de nouvelles pratiques urbaines et intégrer le quartier au tissu urbain environnant. Ceux-ci s'organisent en quatre axes : désenclaver le quartier physiquement en le raccordant à la Liaison Intercommunale Nord-Ouest ; activer une figure paysagère forte et s'appuyer sur le « déjà là » ; faire émerger des axes en rationalisant le maillage viaire pour révéler les proximités ; créer une véritable centralité. Un mail nord/sud programmé sera l'axe fort du projet. Il sera le support de nouveaux usages pour les habitants et des nouvelles constructions, il pourra agglomérer les équipements, l'équipement commercial, confié à l'EPARECA, y sera positionné.

Programme	Habitat : Démolition 424 logements Réhabilitation : 188 logements Résidentialisation : 923 logements Construction : de 380 logements Équipements : Repositionnement d'un équipement petite enfance (La cité des enfants) Réhabilitation du collège Descartes Construction d'une Maison des Initiatives Création d'un petit équipement commercial
------------------	---

Maîtrise d'ouvrage	MEL, ville de Loos, Partenord Habitat, Vilogia, SRCJ, Epareca
---------------------------	---

Auteur du projet urbain	UAPS - BASE Paysages - Franck Boutté Consultants
--------------------------------	--

Calendrier	2019-2024 2019 début des relogements 2021 travaux espaces publics
-------------------	---





Mons

NOUVEAU MONS

En 2004, la ville de Mons et ses partenaires se sont engagés dans un premier projet de rénovation urbaine afin de désenclaver le quartier et d'améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants. Mais plusieurs secteurs n'ont pas bénéficié de ce premier programme et il convient aujourd'hui de finaliser le projet urbain en portant une approche durable et qualitative de la ville sous toutes ses composantes : habitat, espaces publics, résidentialisation, performance énergétique.

Le projet d'aménagement, piloté par la Métropole, s'organise autour de la finalisation du centre-ville et de ses abords. La réactivation des Plaines du Fort, offrent de belles perspectives de développement en bordure de parc.



© Vincent Lecigne - MEL

Programme Habitat :

Démolition : 350 logements

Réhabilitation : 590 logements

Résidentialisation : 190 logements

Potentiel de construction de logements

neufs : 310 logements

Équipements

création et réhabilitation d'équipements

pour jeunes enfants

Recomposition d'un équipement scolaire

Création d'un DOJO

Création de 4 000m² dédiés à l'activité économique

Maîtrise d'ouvrage MEL, Ville de Mons, bailleurs sociaux
Partenord, Vilogia, Logis Métropole

Auteur du projet urbain Empreinte, D&A

Calendrier 2019 -2024



Lille Aviateurs

Le secteur dit des « Aviateurs » dans la presqu'île des Bois Blancs s'inscrit dans le projet d'aménagement des « Rives de la Haute Deûle ». Ce site est actuellement composé de logements locatifs sociaux et bénéficie de la présence d'équipements publics en cours de réhabilitation ou de création.

Grâce à sa situation exceptionnelle, en bord à canal, à proximité d'EuraTechnologies, du Port de Lille et de la future gare d'eau (plaisance et activités), ce site a vocation à accueillir une nouvelle offre de logements. Le projet urbain est élaboré avec l'urbaniste en chef des Rives de la Haute Deûle, Pranas Descours. Il s'appuie sur la valorisation des espaces paysagers remarquables et recherche le même niveau d'excellence que les premiers programmes du nouveau quartier des Rives de la Haute Deûle.



© Vincent Lecigne - MEL

Programme Le programme précis de l'opération est en cours d'étude, il comprendra des démolitions et constructions de logements ainsi que la réhabilitation des immeubles conservés.

Maîtrise d'ouvrage Ville de Lille, MEL, et les bailleurs sociaux présents sur le territoire.

Auteur du projet urbain Atelier Pranas Descourt

Calendrier À partir de 2020



© Vincent Lecigne - MEL



Wattignies Blanc Riez

A l'échelle métropolitaine, Le Blanc Riez est un secteur à l'articulation des enjeux d'extension urbaine et de préservation de l'identité rurale. À l'échelle de la commune le quartier présente des signes de fragilisation sociale et de décrochage urbain et immobilier. Le projet urbain repose sur trois orientations fondatrices et propose :

- de résorber son effet coupure entre le nord et le sud en créant un nouvel axe ponctué de nouveaux programmes,
- de valoriser l'identité et le patrimoine paysager du quartier en s'appuyant sur ses atouts et dans le but de développer cette « marque de fabrique »,
- de travailler autour de la notion de Trait d'Union entre le cœur historique et le secteur pavillonnaire.

Programme Habitat
Démolition : de 80 à 282 logements
Réhabilitation : 834 logements
Résidentialisation : 1026 logements
Construction : 350 logements
En ce qui concerne les équipements publics ou privés, la réflexion est en cours et devrait comprendre des locaux associatifs, une crèche et un pôle tertiaire de commerces et bureaux.

Maîtrise d'ouvrage MEL, ville de Wattignies, Bailleurs Voligia, Epareca

Auteur du projet urbain Florence Mercier Paysage, la fabrique Urbaine

Calendrier 2019 / 2024



Hem Lionderie

Située au nord-est de la métropole, la commune de Hem porte une politique forte et volontariste de renouvellement urbain. À la suite des « Hauts Champs/Longchamp » le quartier de la Lionderie et 3 Baudets va bénéficier de la politique de renouvellement urbain de l'État.

L'intervention voulue ambitieuse sur ce secteur répond à trois enjeux :

- assurer les connections avec le reste de la ville,
- prolonger les dynamiques de développements et d'attractivité vers le cœur du quartier,
- recomposer l'organisation du quartier.

Ces actions vont permettre de développer une offre de logements, de services publics et de développements économiques et commerciaux.



© Vincent Lecigne - MEL

Programme Démolition : 117 logements
 Réhabilitation : 140 logements
 Construction : 281 logements
 Équipements :
 - un centre social,
 - une école primaire,
 - de nombreux équipements économiques, sociaux et commerciaux.

Maîtrise d'ouvrage MEL, ville de Hem, Vilogia SA, Epareca

Auteur du projet urbain Atelier Ma, Atelier Ad'Hauc

Calendrier **2019 -2024**
 1^{re} livraison de logements 2023



© Vincent Lecigne - MEL



Wattrelos Les Villas

Le quartier des Villas dispose d'atouts majeurs : position dans le corridor économique du versant nord-est, à proximité de la gare de Tourcoing, du pôle d'excellence de l'Union mais avec un habitat vieillissant.

La stratégie générale se structure autour du caractère résidentiel et vise à :

- conforter la vocation résidentielle déjà existante par l'innovation, la mixité sociale et générationnelle,
- désenclaver le quartier par l'articulation avec le pôle de l'Union et la création d'une voie de circulation intégrant les déplacements doux,
- conforter l'offre commerciale de proximité,
- donner de la lisibilité à l'ensemble des espaces paysagers existants par leur recomposition et la création d'une trame verte.

Programme Habitat :
 Démolition : 120 logements
 Construction : 77 logements collectifs et individuels
 Équipements :
 Parc central
 Parvis d'entrée dans le quartier
 Deux espaces de jeux – city stade et jeux pour enfants.

Maîtrise d'ouvrage Ville ; MEL ; Vilogia SA

Auteur du projet urbain Yann Tavart mandataire Atelier 2/3 /4

Calendrier **2019 -2024**
 (1^{re} livraison de logements 2020)

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

1, rue du Ballon - CS 50749 - 59034 Lille Cedex

Tél : +33(0)20 21 22 23 - www.lillemetropole.fr

Pilotage et rédaction : MEL - Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Ville - Direction Entreprises de la MEL. Avec l'aide précieuse de la SPL Euralille, de Soreli, de la SEM Ville Renouvelée.

Coordination : MEL - Direction de la Communication.

Direction artistique : MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication.

Mise en page et graphisme : MEL - Grégory Rolland / Direction de la Communication.

Photothèque : MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication.

Impression : MEL - La Monsoise

Achévé d'imprimer en février 2019.

PROJETS URBAINS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

UNE SÉLECTION DE PROJETS
D'AMÉNAGEMENT - MARS 2019

Cette publication présente une sélection de 60 projets d'aménagement qui illustre le dynamisme et la capacité de la MEL à porter des opérations d'une grande variété tant en termes de montages immobiliers que de mixité programmatique.